

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2021

Dimanche 30 janvier 2022

RAPPORT

TABLE DES MATIÈRES

Licences et voix par structures adhérentes en 2021	3
Rapport moral du Président	4
Rapport du Secrétaire général	8
Rapport du Trésorier	12
Commission Enseignement et Formation	37
Commission Loisirs	40
Commission ESIND, espaces, sites, itinéraires et navigations durables	41
commission Jeunes	46
Commission Kayak Polo	48
Commission Descente	51
Commission Course en ligne	52
Commission Slalom	55
Commission Dragon Boat	58
Commission Océan Racing	60
Bilan du pôle espoirs	62
Rapport des Conseillers Techniques Régionaux	63
Réponses aux questions posées	65

Comité régional canoë kayak Auvergne Rhône Alpes

LICENCES ET VOIX PAR STRUCTURES ADHÉRENTES EN 2021

N°	Structures		Licences détails									Licences totaux				Voix			
	Nom	Type	A	B	C	D	E	F	G	H	I	1 an	3 mois	1 jour	Totaux	1 an	3 mois	1 jour	Totaux
CR01	Comite Regional Auvergne Rhône Alpes		865	507	919	348	142	563	50	10753	571	2689	705	11324	14718	136	3	13	152
0100	Comite Departemental De L'Ain		78	70	64	34	2	6	6	12	2	252	8	14	274				
0106	A.S.C. Lagnieu Canoë Kayak	Club	3	0	3	0	0	0	1	0	0	7	0	0	7	1	0	0	1
0107	Eaux Vives Oyonnax C.K.	Club	8	19	4	22	0	5	4	0	0	57	5	0	62	3	0	0	3
0108	Kcc Vallee De L'Ain	Club	15	32	17	0	0	0	0	6	2	64	0	8	72	3	0	0	3
0109	C.K. St Maurice Gourdans	Club	3	12	3	0	0	0	1	0	0	19	0	0	19	1	0	0	1
0111	Bourg Canoë Kayak Eau Vives	Club	15	7	3	0	0	0	0	1	0	25	0	1	26	1	0	0	1
0112	Canoë Kayak Cern	Club	2	0	15	0	2	0	0	0	0	17	2	0	19	1	0	0	1
0116	Touring Canoë Kayak Montmerle 3 Rivières	Club	0	0	11	11	0	1	0	5	0	22	1	5	28	1	0	0	1
0162	Dragon Boat Club Divonne Les Bains	Club	32	0	8	1	0	0	0	0	0	41	0	0	41	2	0	0	2
0300	Comite Departemental De L'Allier		30	11	21	4	9	9	0	830	3	66	18	833	917				
0303	A.S.P.T.T. Moulins	Club	9	6	2	0	3	3	0	339	3	17	6	342	365	1	0	0	1
0306	Canoë Kayak Club De Vichy	Club	2	0	3	0	0	0	0	0	0	5	0	0	5	1	0	0	1
0308	Bellerive Kayak	Club	10	0	4	0	4	0	0	2	0	14	4	2	20	1	0	0	1
0310	Ck Vallee De Montlucon	Club	9	5	12	4	2	6	0	489	0	30	8	489	527	1	0	1	2
0700	Comite Departemental De L'Ardeche		141	98	116	108	37	149	17	514	430	480	186	944	1610				
0701	Ass. C.K. Aubenas	Club	1	0	25	7	4	12	2	0	0	35	16	0	51	2	0	0	2
0701	Canoë Kayak Club Bourgesan	Club	15	6	17	25	14	1	1	63	0	64	15	63	142	3	0	0	3
0703	Canoë Kayak Tain Tournon	Club	29	15	2	1	0	0	1	188	0	48	0	188	236	2	0	0	2
0704	Annonay Canoë Kayak Club	Club	4	10	6	5	5	0	0	0	0	25	5	0	30	1	0	0	1
0705	Eyrieux Canoë Kayak	Club	7	14	27	22	3	29	11	183	0	81	32	183	296	4	0	0	4
0706	Chassezac Sports Nature	Club	0	0	2	1	0	20	0	14	0	3	20	14	37	1	0	0	1
0708	V.P.A. Pont D'Arc	Club	35	47	14	25	0	38	2	0	430	123	38	430	591	5	0	1	6
0710	Ck Des Trois Vallees	Club	15	5	5	0	9	38	0	0	0	25	47	0	72	1	0	0	1
0713	Ass. C.K. De L'Escoutay	Club	2	0	7	0	0	0	0	66	0	9	0	66	75	1	0	0	1
0714	Club Canoë Kayak Des Gorges De L'Ardeche	Club	29	1	1	14	2	11	0	0	0	45	13	0	58	2	0	0	2
0716	Canoë Kayak Club De Vogue	Club	3	0	8	8	0	0	0	0	0	19	0	0	19	1	0	0	1
0767	The Adventure Network France	Mb Ag	1	0	2	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3	1	0	0	1
1500	Comite Departemental Du Cantal		5	4	13	13	0	1	0	10000	0	35	1	10000	10036				
1503	Ass. De La Vallee D'Olt	Club	5	4	13	13	0	1	0	10000	0	35	1	10000	10036	2	0	3	5
2600	Comite Departemental De La Drome		38	11	13	1	13	7	0	162	0	63	20	162	245				
2602	Canoë Club Valence	Club	14	2	1	0	6	4	0	45	0	17	10	45	72	1	0	0	1
2603	Canoë Associatif Romanais Peageois	Club	24	6	4	1	7	3	0	117	0	35	10	117	162	2	0	0	2
2614	Canoë Club Riviere Drome	Club	0	3	8	0	0	0	0	0	0	11	0	0	11	1	0	0	1
3800	Comite Departemental De L'Isere		72	51	160	55	27	21	3	88	15	341	48	103	492				
3803	Club Nautique De La Platiere	Club	4	8	27	21	5	0	0	0	60	5	0	65	3	0	0	3	
3804	Club Canoë Kayak Vienne	Club	15	16	41	5	5	14	3	27	0	80	19	27	126	3	0	0	3
3805	Canoë Kayak Oisans	Club	2	0	9	9	3	4	0	2	15	20	7	17	44	1	0	0	1
3812	Grenoble Alpes Canoë Kayak	Club	32	15	30	1	8	3	0	9	0	78	11	9	98	3	0	0	3
3813	Nord Isere Eau Vives	Club	13	9	19	11	4	0	0	0	52	4	0	56	3	0	0	3	
3821	Yacht Club Grenoble Charavines	Club	6	3	29	4	2	0	0	50	0	42	2	50	94	2	0	0	2
3822	Association Sports Bien Etre Loisirs	Club	0	0	5	4	0	0	0	0	0	9	0	0	9	1	0	0	1
3864	Nautic Sports 38	Mb Ag	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
4200	Comite Departemental De La Loire		44	26	58	18	16	219	3	1528	10	149	235	1538	1922				
4204	Matel Sports Roanne	Club	10	16	18	8	1	54	3	211	0	55	55	211	321	3	0	0	3
4209	C.K. Chambon Feugerolles	Club	3	0	11	1	2	0	0	94	0	15	2	94	111	1	0	0	1
4213	Base De Loisirs Loire Forez	Club	10	10	24	9	13	163	0	1182	0	53	176	1182	1411	3	2	1	6
4214	Sports Evasion Canoë Kayak	Club	2	0	3	0	0	2	0	41	10	5	2	51	58	1	0	0	1
4216	No Pasa Nada	Club	19	0	2	0	0	0	0	0	0	21	0	0	21	1	0	0	1
4261	Espace Eau Vives	Mb Ag	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
4262	Comm De Communes Du Pays Entre Loire Et Rhone	Mb Ag	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
4300	Comite Departemental Ck De Haute Loire		14	9	21	11	5	10	5	737	0	60	15	737	812				
4302	Club Omnisports Brivadois	Club	5	8	6	4	2	9	5	719	0	28	11	719	758	1	0	1	2
4303	Sport Loisirs Brivois	Club	9	1	15	7	3	1	0	18	0	32	4	18	54	2	0	0	2
6300	Comite Departemental Ck Du Puy-De-Dome		68	37	34	10	14	7	9	534	0	158	21	534	713				
6302	Club Nautique De Longues	Club	39	8	2	3	3	2	7	147	0	59	5	147	211	3	0	0	3
6305	Union Sportive Issouinière Canoë Kayak	Club	18	20	5	4	10	5	0	276	0	47	15	276	338	2	0	0	2
6309	Clermont Communauté Canoë Kayak	Club	11	9	27	3	1	0	2	111	0	52	1	111	164	3	0	0	3
6900	Comite Departemental Ck De La Rhone		123	58	233	24	9	0	1	2196	0	439	9	2196	2644				
6903	Canoë Kayak Decines Meyzieu	Club	30	18	44	14	1	0	1	595	0	107	1	595	703	4	0	1	5
6907	S.V. Vaulx En Velin	Club	56	17	29	7	0	0	0	0	0	109	0	0	109	4	0	0	4
6908	C.K.T.S. Villeurbanne	Club	0	0	24	0	5	0	0	2	0	24	5	2	31	1	0	0	1
6910	Ck Lyon Oullins La Mulatiere	Club	37	23	136	3	3	0	0	1599	0	199	3	1599	1801	6	0	1	7
7300	Comite Departemental Ck De La Savoie		71	75	89	38	7	19	4	3618	62	277	26	3680	3983				
7301	Moutiers Canoë Kayak	Club	2	2	16	16	3	4	0	1202	0	36	7	1202	1245	2	0	1	3
7304	Canoë Kayak Haute Isere	Club	18	22	16	15	1	10	0	420	62	71	11	482	564	3	0	1	4
7308	La Plagne Eau Vives	Club	7	17	19	6	3	5	3	2	0	52	8	2	62	3	0	0	3
7310	Chambery Le Bourget Canoë Kayak	Club	44	34	37	1	0	0	1	1994	0	117	0	1994	2111	4	0	1	5
7364	Arc Aventures	Mb Ag	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
7365	Centre H2O Sports & Evolution 2																		

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Cher Président de la FFCK

Chères élues et chers élus

Chères représentantes et chers représentants des services déconcentrés de l'État

Mesdames et messieurs les représentants des clubs et comités départementaux

Chères et chers partenaires

Chers conseillers techniques et salariés (ées) du Comité régional

Chères amies et chers amis

Tout d'abord je tiens à vous remercier pour votre participation à cette assemblée générale.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble des acteurs de notre comité qui ont œuvré tout au long de cette année particulière à la réalisation de nos missions et à l'atteinte de nos objectifs et ce, malgré cette situation chaotique due à la crise sanitaire qui nous contraint fortement. Mais nous avons su nous adapter, non sans difficulté.

Je vous félicite toutes et tous et vous remercie encore pour votre engagement.

Mais cette situation chaotique traduit aussi probablement de profondes mutations et des modifications de comportements qui se sont accélérées pendant ces deux années de crise, sans qu'il soit possible, à ce stade de déterminer si ces modifications de comportements sont conjoncturelles ou durables. Les activités autonomes, à domicile avec l'émergence du télétravail et des offres digitales, mais aussi en extérieur, en pleine nature, sont ainsi privilégiées aujourd'hui. Cette évolution de la pratique sportive doit être prise en considération afin de favoriser son accessibilité pour nos disciplines du CKDA à destination des publics qui s'en trouvent éloignés actuellement

Le développement de notre activité est aussi le fruit de collaborations et de synergies étroites avec la Conseil régional Auvergne Rhône Alpes, avec nos partenaires institutionnels que sont les ministères chargés de l'éducation nationale et des sports et leurs services régionaux, Rectorats et Drajés, et avec nos partenaires privés, EDF et CNR.

Je les remercie de leur confiance et de la reconnaissance des missions de service public que nous menons pour tous nos jeunes, membres, et pour tous les payeurs bénéficiaires.

2021 a été pour notre Comité une année d'installation d'une nouvelle équipe dirigeante avec une certaine continuité de la majorité des élus sur leurs missions. Je remercie vivement celles et ceux qui ont mis fin à leurs engagements.

Depuis juillet 2021, notre déménagement est effectif au sein de la Maison régionale des sports à Lyon Gerland. Après le départ de Myriam De Amarin, Véronique Chavier nous a rejoint d'une manière permanente en tant qu'assistante administrative et chargée de communication et Marie Laudrain en tant que conseillère technique fédérale.

2021 a été aussi l'occasion de formaliser un nouveau projet de développement qui nous portera jusqu'en 2025. Un travail remarquable a été fait par les membres du bureau, les conseillers techniques et les présidents des commissions régionales. Je tiens à les remercier toutes et tous pour ce travail et particulièrement Bernard, Rémy, Claire et Marie. Ce projet, qui s'inscrit dans la continuité du précédent, prend en compte un état des lieux actualisé et les attentes de nos commissions régionales, pour formalise nos perspectives réelles de développement.

Comme vous le savez, cette olympiade sera marquée par l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024. La FFCK&SP a construit son projet autour « Terre de Jeux 2024 / Terres de Pagaie ». À notre niveau, il paraissait important de donner du sens aussi à ces Jeux, avec des retombées au sein de notre Comité, sous forme d'actions concrètes à mettre en

œuvre dans toutes les disciplines. Notre projet se décline donc autour de trois grands axes.

Fédérer. Au niveau de notre grande région, la célébration des JOP vise plusieurs objectifs : faire des Jeux une fête pour toutes et tous en favorisant l'accès de tous. Sur le plan historique ces jeux marqueront le centenaire des Jeux de Paris 2024 et doivent être l'occasion de participer au rayonnement de notre sport. Cela doit se traduire par un développement général des pratiques et des structures d'accueil sur notre territoire.

Accueillir, animer et former. Il nous faut ensemble, donner un sens à ces Jeux en construisant notre héritage, faire de ces Jeux un moteur du développement de notre Comité, de notre pôle espoirs, de nos clubs, de nos comités départementaux, assurer la bonne gestion des espaces sites et itinéraires de navigation, prévoir les aménagements d'infrastructures et d'équipements, favoriser l'utilisation des outils numériques, rendre accessibles les sports de pagaie à toutes et tous avec des prestations de qualité, préparer nos pratiquantes et pratiquants, former nos moniteurs, et, bien évidemment, renforcer et sécuriser nos ressources humaines et financières.

Performer. L'objectif est de favoriser la performance de nos athlètes en vue d'une sélection aux Jeux de Paris 2024, mais aussi dans les autres disciplines non olympiques. Quelle place notre comité jouera dans la mise en place du projet de performance fédéral ? Importance de nos animations sportives de qualité, dans toutes nos disciplines, organisées sur notre région avec une priorité pour l'animation sportive jeunes.

Pour tout cela notre nouveau projet de développement est proposé jusqu'en 2025. Il s'appuie sur les contributions de tous. Il parie sur les actions que nous mettrons en œuvre avec nos ressources, moyens et compétences.

A ce jour les commissions sports santé, médical, paracanoë et handicap restent encore orphelines. Nous devons malgré tout, nous organiser pour prendre en charge certaines actions. La présence des femmes au sein de nos instances reste un point faible, car cela bloque notamment la composition de notre comité directeur.

La déclinaison de ce projet de développement doit également être le prétexte à nous interroger sur nos modes de fonctionnement et sur notre volonté d'améliorer notre gouvernance partagée. Comment mieux impliquer tous les acteurs, membres du comité directeur et des commissions régionales, dont certaines sont plus actives que d'autres, dans les décisions prises ?

Les trois réunions en présentiel du comité directeur constituent déjà un effort important, mais qui ne permettent pas toujours une forte implication des acteurs. Les nouvelles technologies de communication, notamment la visioconférence, permettent en partie de répondre à cette question. L'organisation plus systématique de groupes de travail thématique est aussi une voie féconde d'implication d'un plus grand nombre. Les pistes de travail à ce sujet ne manquent pas. Il faudra y travailler et proposer des solutions. Au regard des chantiers à mener, le renforcement du bureau et du comité directeur est indispensable.

Sur le plan financier, le compte de résultat et le bilan démontrent que notre situation reste saine. Cela est le fruit d'un grand effort de rigueur de la part de notre trésorier. La saison prochaine nous assurerons le financement de nos actions avec sérénité mais aussi avec la plus grande vigilance car les volumes atteints et les responsabilités associées nous engagent auprès de nos partenaires, de nos professionnel-les, de nos membres.

Le soutien de CNR dans le cadre d'une convention de valorisation, reste notre première ressource propre, préservée une nouvelle fois cette année malgré la situation sanitaire difficile, avec un montant de 40 000 euros. Nous reconduirons une nouvelle convention pour les 3 prochaines années, avec des actions priorisées sur les sites CNR et portant sur l'animation sportive, la connaissance et la protection de la biodiversité.

Le Conseil régional Auvergne Rhône Alpes nous apporte un soutien précieux pour permettre l'accessibilité financière de nos actions à nos licenciés et aux athlètes du pôle espoirs. Cette année, nous renouvellerons notre convention d'objectifs et de moyens pour les trois prochaines années. De la même manière, le Conseil département de l'Ain et la Communauté d'agglomération du Haut Bugey, apportent un soutien très précieux au fonctionnement de notre pôle espoirs. Nous remercions donc très sincèrement ces collectivités, leurs élus et leurs techniciens.

Concernant la campagne ANS, nous sommes restés dans une logique de continuité, tout en faisant le constat d'un dispositif complexe, aux délais de liquidation trop longs, très consommateurs de temps de gestion du dispositif et de traitement des dossiers, sans marge de manœuvre pour les comités régionaux. Les critères et clefs de répartition devraient être revus pour la prochaine campagne.

La recherche de partenariats privés nouveaux reste d'actualité. C'est un objectif clé pour garantir les moyens de conduire toutes nos actions dans un environnement incertain.

L'objectif du nombre de nos adhérents permanents reste une priorité. Cette année, une nouvelle politique de titres a été mise en place. Elle vise à permettre à notre activité de se développer au sein des clubs affiliés et des membres agréés. Elle vise aussi à valoriser un plus grand nombre de licenciés auprès de nos partenaires institutionnels et privés. Il restera à mesurer les effets de cette politique au sein de nos structures membres.

J'en profite pour rappeler que la prise de licence 1 jour reste une obligation pour assurer les pratiquants (excepté dans le cadre scolaire). Les structures qui ne respectent pas cette obligation, engagent la responsabilité de leurs dirigeant-es. Toutefois, j'ai conscience que la fédération doit simplifier son système pour en faciliter l'usage.

Une nouvelle fois, en 2021, notre Comité a démontré son expertise de l'organisation des manifestations sportives nationales - championnats de France de descente à La Plagne et championnat de France de slalom à Bourg-St-Maurice, des championnats Régionaux, du Challenge Régional Jeunes, de la TRAASS. J'en remercie très sincèrement tous les bénévoles et conseillers techniques impliqués au quotidien.

En 2022, dans un tout autre contexte, nous porterons l'organisation des championnats de France de sprint à Vichy du 9 au 13 juillet.

Les différentes commissions vont présenter à la suite leur bilan 2021 et projet 2022. Mais auparavant, je tiens à féliciter tous les athlètes, officiels et cadres qui représentent notre région aux différentes manifestations et plus particulièrement, les sportives et sportifs suivants :

- Angel Hug, pour ses performances en coupe du monde en C1 slalom et son intégration du collectif seniors EDF ;
- Phénicia Dupraz, pour ses très bons résultats à la coupe du monde et aux championnats du monde et d'Europe de descente où elle prend la 1ère place avec ses coéquipières en sprint ;
- Coline Charel, double championne du monde en individuel et par équipe en slalom ;
- Carole Bouzidi, médaille de bronze en kayak aux championnats de France élite slalom ;
- Victor Doux, pour sa sélection en équipe de France OCR et sa médaille de bronze aux mondiaux océan racing ;
- L'équipe de kayak de polo de Décines, championne de France N2 ;
- Quentin Bonnetain, qui loupe de peu sa sélection en équipe de France de descente ;
- Capucine Dubut, Maud Denais et Bertrand Petibout, qui ont tenté leurs qualifications en équipe de France séniors de course en ligne ;
- Ilona Martin, championne de France juniors en slalom ;
- Ianis Triomphe, champion de France cadet en C1 ;
- Émile Verdier, pour sa qualification en équipe de France descente junior et sa seconde place en descente sprint par équipe aux championnats d'Europe ;
- la patrouille kayak dames, Laura, Ambre et Diane, qui terminent à la troisième place des championnats de France minimes descente sprint ;
- Et enfin, Faustine, qui remporte une médaille de bronze aux régates nationales minimes sur le 500 m sprint en K1.

Je souhaite enfin que nous profitons de l'organisation des championnats de France de sprint à Vichy en juillet prochain pour nous réunir et passer un moment de convivialité sous les couleurs de

notre Comité.

Avant de céder la parole aux autres membres du bureau et présidents de commissions, je voudrais renouveler mes souhaits à tous, d'une belle année 2022, avec mes vœux sportifs les plus chaleureux, des performances exceptionnelles et beaucoup de plaisir à naviguer.

Et prenez soin de vous et de vos proches.

Je vous remercie de votre attention.

Nasser Hammache, Président

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Une ambiance Covid qui perdure envers et contre tous

Il y a un an, Sylvaine Deltour dans son rapport d'activité, aspirait au « clap de fin » d'une année 2020, marquée par les visio-conférences, les webinaires, les confinements, les multiples reports et annulations d'évènements et de rencontres... Hélas, il n'en fut rien, et aujourd'hui plus personne ne miserait sur une telle perspective pour 2022, tant la situation est incertaine, mais aussi parce que nous y avons pris de nouvelles habitudes.

En effet, les réunions, conférences et séminaires à distance, mais aussi le télétravail de nos employés et cadres, ont désormais pris leur place dans notre organisation, en offrant même un certain confort de vie, en même temps qu'une forme de gestion et d'économies nouvelles.

Souhaitons tout de même, et ce sera mon vœu pour 2022, que nous puissions continuer à nous retrouver sur les sites de pratique et dans nos instances, et que le Métavers ne devienne pas notre quotidien de payeur.

Dans ce contexte, je vais tenter de vous apporter la vision du Secrétaire général des activités du Comité et des grandes actions conduites durant l'année écoulée.

5 grands dossiers ont mobilisé l'équipe du bureau exécutif

Je commencerai par **l'équipe technique et administrative du Comité** qui s'est bien étoffée avec les arrivées de Véronique Chavier passée d'un 40 % en CDD à 80 % en CDI dans un rôle d'assistante administrative et chargée de communication, de Marie Laudrain à 100 % en CDI avec une mission de CTF orientée principalement vers le développement, et bien sûr de Claire Landrin en tant que CTS pour épauler Laurent Brossat. Véronique et Marie succèdent à Myriam de Amorin depuis le 1^{er} juillet dernier. Avec Alain Jourdan, entraîneur du pôle espoirs, ce sont donc 5 collaborateurs qui œuvrent à nos côtés pour nous aider à développer nos actions et axes de travail. Si tous les détails ne sont pas encore réglés en termes d'organisation, chacune et chacun a trouvé sa place, son rôle, et une complémentarité s'est faite avec beaucoup d'intelligence, de réactivité et de souplesse. J'adresse donc un grand merci à toute l'équipe.

Le déménagement du siège du Comité de Bourgoin à Lyon début juillet, avec l'AG extraordinaire du juin 2021 pour entériner la nouvelle adresse, fut un autre temps fort de cette saison, qui a mobilisé pas mal d'énergie pour trier, classer, déplacer, transporter, ranger à nouveau, dans des locaux tous neufs, donc avec des avantages, mais aussi les inconvénients de la nouveauté qui obligent à de nouvelles habitudes. Là aussi, je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à cette étape importante, qui nous a fait clore le chapitre « Bourgoin / Marcel Venot » du mouvement sportif Rhône Alpin !

Au plan de **la communication**, et dans l'attente de la refonte du Site Internet, nous avons mis l'accent sur la Newsletter mensuelle, pour encore améliorer son contenu, sa présentation et la régularité de sa diffusion. Jusque-là nous tenons la promesse, et Véronique y est pour beaucoup. C'est un point important pour notre image. Merci Véronique.

Pour ce qui concerne **le fonctionnement des instances**, nous avons tenu depuis la dernière AG ordinaire 2020 du 31 janvier 2021, une AG extraordinaire le 22 Juin pour modifier l'adresse du siège social dans les statuts, trois comités directeurs, onze bureaux exécutifs, et depuis septembre dernier, une réunion hebdomadaire de coordination chaque lundi matin ; un temps devenu d'autant plus indispensable pour bien partager les informations, les emplois du temps, les échéances et

dossiers à suivre, que la crise sanitaire et ses journées de télétravail, nous éloignent physiquement. Bien sûr chacun de ces temps fait l'objet de comptes rendus et relevés de décisions suivis.

À ces temps de gouvernance, il faut ajouter la réunion de répartition de l'enveloppe ANS dite « conférence territoriale » qui s'est déroulée tranquillement dans le respect des pré affectations fédérales, mais dans un système qui semble continuer de s'alourdir, puisque les délais de paiement et liquidation continuent de s'allonger.

Le projet de développement enfin, aura été un temps fort de cette année. Avec Rémy et Marie, nous avons constitué une équipe solide pour mener à bien le projet qui vous est présenté aujourd'hui. Pour cela, nous avons démarré dès février 2021, à la suite du Comité directeur du 14, en choisissant d'appuyer notre démarche sur 4 piliers : le projet 2017-2020 du Comité ; le projet fédéral 2021-2024, les projets de chacune de nos commissions régionales ; les prérogatives des élus du Comité. Le projet qui vous a été adressé pour cette AG est donc le résultat de cette démarche participative, avec de très nombreuses, consultations, synthèses, relectures, contributions. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont apporté une ou plusieurs pierres à ce chantier, et grand merci à Rémy et Marie pour les nombreuses heures de concertation réussie. Bien évidemment, au-delà de son aspect esthétique et illustré, il s'agit d'un document à vivre et à faire vivre par chaque actrice et chaque acteur du Comité, sur les 4 ans qui viennent, 2022, 2023, 2024, 2025, puisque, compte tenu des délais, nous avons fait glisser la période d'un an. On peut évidemment s'en servir pour valoriser notre image auprès de nos partenaires, mais il faut surtout l'utiliser comme guide et boussole pour nos actions. Des temps d'évaluation seront donc à prévoir au cours des quatre ans qui suivent.

Notre implantation reste modeste et hétérogène en Auvergne Rhône Alpes

Dans cette seconde partie, je vais évoquer notre implantation dans la « grande » région, et plus particulièrement des licences et adhésions.

Des clubs affiliés et membres agréés sur la stabilité

Nous comptons 59 clubs affiliés actifs, 15 membres agréés et 12 comités départementaux, soit des chiffres stables par rapport à 2020.

Sur une carte de la région, donnant le nombre de licenciés pour 10.000 habitants par EPCI (communautés de communes...), on relèvera des disparités assez fortes d'un territoire à l'autre, avec encore trop de « zones blanches ». (Cf. page 8 du projet de développement), avec des territoires dépourvus d'offre canoë kayak.

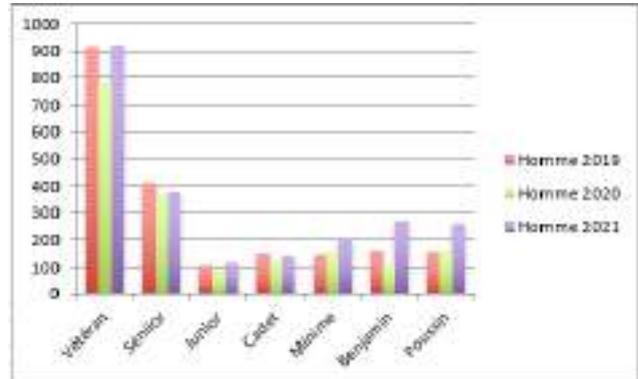
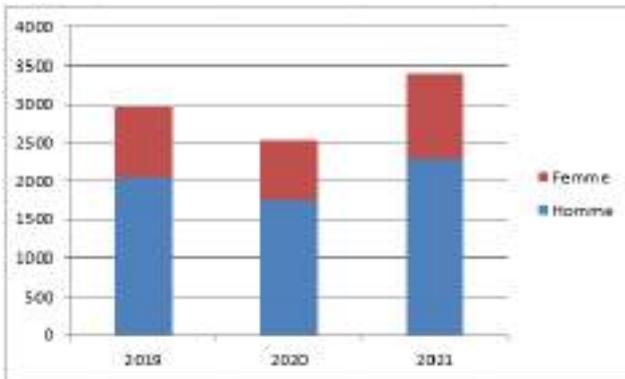
On prendra bonne note de la fusion des 2 clubs Nord Isère et Lagnieu, car il s'agit d'une initiative intéressante à accompagner qui colle bien aux dynamiques territoriales observables dans les collectivités et qui pourrait être plus fréquente.

Les labels EFCK restent stables également avec 11 clubs labellisés, dont 5 avec mention performance sportive.

Les comités départementaux, eux aussi, ont des fonctionnements hétérogènes, allant d'une simple adresse postale à des fonctionnements établis avec calendrier d'actions et personnels rémunérés. Dans une aussi grande région, les coopérations interdépartementales me semblent rester une nécessité fortement souhaitable.

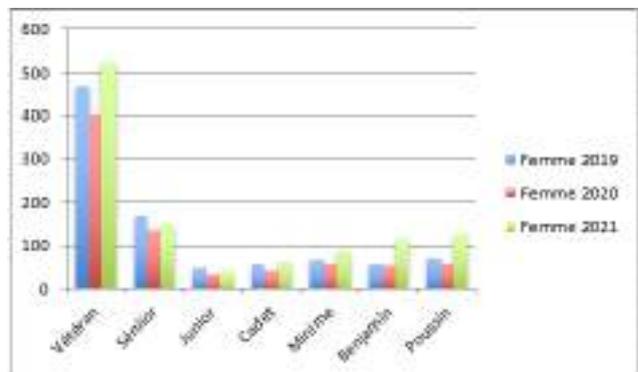
Vers un redressement / renouveau des licences ?

En 2020, le nombre de licenciés avait diminué de 14% par rapport à 2019. En 2021, il augmente de 26,6 % pour revenir à 8 points au-dessus de 2019. Ce rebond est à souligner comme, d'une part, un bon regain d'activités des clubs après deux années difficiles, d'autre part, comme un effet positif de la nouvelle politique de titres mises en œuvre au début de l'année.



Les chiffres du tableau ci-dessous et les graphiques ci-contre révèlent certaines tendances.

Concernant les licences un an et trois mois, les vétérans restent la catégorie forte et les juniors la catégorie faible. La part des femmes plafonne à 33 % et celle des jeunes grimpe à 43 %. Si les adultes n'ont pas encore rattrapé les chiffres 2019, les trois petites catégories les dépassent largement. La licence dirigeant non pratiquant fait une entrée timide avec 24 femmes et 23 hommes.



Les licences un jour 2021 quant à elles, semblent bien démarrer puisqu'elles s'élèveraient à 22.775, contre 3.759 pagaies blanches en 2020 et 4.616 en 2019. Cependant, il faut regretter, encore une fois, la lourdeur de saisie de ce dispositif, inadapté aux contraintes des exploitants, et qui se traduit par une base de données incomplète et mal renseignée, donc peu exploitable.

Bernard Jacquot, Secrétaire général

Comité régional canoë kayak Auvergne Rhône Alpes

Licences, hors pagaie blanche, par catégorie et sexe						
	Femme 2019	Homme 2019	Femme 2020	Homme 2020	Femme 2021	Homme 2021
Vétéran	466	918	403	781	495	838
Séniior	165	414	135	365	147	353
Junior	48	105	33	84	36	118
Cadet	55	148	39	120	60	130
Minime	66	144	57	151	83	189
Benjamin	57	159	52	108	114	262
Poussin	69	155	57	151	129	255
Totaux	926	2043	776	1760	1064	2145
	2969		2536		3209	

Licences, hors pagaie blanche, par création/renouvellement et sexe						
	Femme 2019	Homme 2019	Femme 2020	Homme 2020	Femme 2021	Homme 2021
Création			205	309	385	603
Renouvellement			571	1451	679	1542
Totaux	926	2043	776	1760	1064	2145
	2969		2536		3209	

Licences, hors pagaie blanche, par formule et sexe						
	Femme 2019	Homme 2019	Femme 2020	Homme 2020	Femme 2021	Homme 2021
1 an compét adulte	0	0	0	0	233	554
1 an compét jeune	0	0	0	0	125	353
1 an loisirs adulte	0	0	0	0	321	538
1 an loisirs jeune	0	0	0	0	100	235
3 mois loisirs adulte	0	0	0	0	64	76
3 mois loisirs jeune	0	0	0	0	197	366
1 an non pratiquant	0	0	0	0	24	23
Canoe adulte	609	1315	521	1131	0	0
Canoe jeune	243	643	185	537	0	0
Canoe famille	28	33	22	18	0	0
Pagaie couleur adulte	3	2	5	11	0	0
Pagaie couleur jeune	30	34	33	58	0	0
Canoe pass jeune	13	16	10	5	0	0
Totaux	926	2043	776	1760	1064	2145
	2969		2536		3209	

Pagaie blanche, par catégorie et sexe						
	Femme 2019	Homme 2019	Femme 2020	Homme 2020	Femme 2021	Homme 2021
Vétéran	602	686	420	471	0	0
Séniior	581	663	572	589	0	0
Junior	54	47	60	79	0	0
Cadet	92	148	88	119	0	0
Minime	301	352	201	261	0	0
Benjamin	238	284	191	310	0	0
Poussin	251	317	181	217	0	0
Totaux	2119	2497	1713	2046	0	0
	4616		3759		22775	

Pagaie blanche, par création/renouvellement et sexe						
	Femme 2019	Homme 2019	Femme 2020	Homme 2020	Femme 2021	Homme 2021
Création			1635	1901	0	0
Renouvellement			78	145	0	0
Totaux	2119	2497	1713	2046	0	0
	4616		3759		22775	

Données Licence 1 jour 2021 inexploitable = mal renseignées - imprécises - fausses

RAPPORT DU TRÉSORIER

Bilan annuel

- Disponibilités financières :

Au 31/12/2020 on disposait de 105.520 € et au 31/12/2021 on dispose de 116.207 € ; soit une augmentation de 10.687 € de nos disponibilités.

L'évolution de notre fonctionnement a pour conséquence une importante augmentation de nos dépenses et de nos recettes mais, par manque de temps entre la clôture des comptes et cette AG, je ne pourrais pas vous faire comme je le fais habituellement, un bilan analytique des charges et produits.

La validation principale reste celle du compte de résultat.

- Bilan financier : (cf. tableau page 13).

Le bilan comptable fait apparaître 411.081 € de dépenses et 427.325 € de recettes ; soit un excédent de 16.244 €.

Ce qu'on peut voir sur le compte de résultat 2021, c'est surtout l'augmentation des dépenses qui étaient de 233.342 € en 2020. Même si on prend en compte la baisse d'activité en 2020 à cause du Covid, l'évolution reste importante.

Budget prévisionnel 2022 (Cf. tableau page 14)

La remarque est la même pour le prévisionnel 2022 qui est de 544.900 € en dépenses et recettes. Cette augmentation s'explique par deux facteurs :

- Le pôle espoir : (cf. page 15)

L'effectif du pôle espoir a augmenté comme il vous sera présenté lors de son bilan, ainsi que son bilan financier.

- Les Championnats de France CEL sprint :

L'organisation des championnats de France de course en ligne, dont le budget prévisionnel est actuellement de 129.000 €, impacte le bénévolat de notre Comité mais aussi son financement.

Compte de résultat 2021

DEPENSES	Réalisé 2020	Prévi 2021	Réalisé 2021	RECETTES	Réalisé 2020	Prévi 2021	Réalisé 2021
60- ACHATS				70 - Ventes de produits finis, prestations de services			
BATEAUX CLUB			34 876	Prestation de services		0	
60 - Achats				Participation stagiaires	36 880	62 000	62 952
Etudes et prestations services				Cotisations 2021	3 250	4 000	3 250
Fournitures d'entretien et de petit équipement	9 268	7 000	10 146	bateaux club	0	0	24 876
Fournitures administratives	1 458	1 200	1 627	Location diverse	269	4 000	120
TOTAL 60	10 726	8 200	46 649	Produits annexes	245	6 000	454
61- Services extérieurs				TOTAL 70	40 643	76 000	91 652
Sous traitance comptabilité + paie	4 220	4 300	4 620	74 - Subventions d'exploitation			
Maintenance - Entretien matériel	0	0	420	CNDS/ANS - ANS	18 506	28 000	75 097
Location équipements sportifs	3 787	6 300	6 582		2 625	0	
Location salles	25	700	270	CNDS/ANS - Emploi	9 000	16 000	
Locations véhicules	1 266	5 000	3 181	DRAJES		2 600	
Location véhicule LEASEPLAN	3 520	4 500	6 051			600	
Entretien véhicule LEASEPLAN	522	2 800	1 087	FFCK : licences	24 372	26 000	35 004
Charges locatives	3 540	3 600	4 824	FFCK : bilans médicaux		1 000	
Maintenance - Entretien matériel	252	1 300	13	FFCK : divers	2 340	0	0
Assurances	2 719	3 700	3 824	REGION AURA :			
Documentation	0	100	0	fonctionnement	22 725	33 000	100 243
TOTAL 61	19 851	32 300	30 872	REGION AURA : événements		3 000	
62 - Autres services extérieurs				REGION AURA :		10 000	
Prestation extérieure	13 784	34 700	50 936	investissement			
Honoraires - Expert Comptable	1 200	1 200	1 240	REGION AURA : Pôle Espoir	30 000	40 000	
Honoraires - Avocats			2 880	Communauté Haut Bugey		10 000	20 000
Publicité - Publication	79	900	1 237	Département Ain	7 500	10 000	10 000
Cadeaux - Trophées	818	500	966	AUTRES			
Déplacements	22 617	39 000	34 258	Partenariat	0	0	
Hébergements	17 205	38 000	34 818	CNR	37 000	50 000	40 000
Repas	13 670	25 500	17 792	Subventions diverses	0		
Réception	-786	3 000	0	TOTAL 74	154 068	230 200	280 344
Télécommunications	1 053	1 900	1 641	75 - Don des dirigeants	6 479	1 000	2 782
Frais postaux	551	900	641	TOTAL 75	6 479	1 000	2 782
Services bancaires	125	400	100	76 - Produits financiers	326	600	342
Cotisations	590	500	650	TOTAL 76	326	600	342
TOTAL 62	70 905	146 500	147 159	77 - Produits exceptionnels		0	
63 - Impôts et taxes				Produits sur exercice antérieur	4 449	0	72
Impôts et taxes sur rémunérations				Produits cession - remboursement sinistre	0	1 000	
Formation du personnel	1 226	500	1 347	QP subvention viré au résultat	2 700	2 000	5 000
TOTAL 63	1 226	500	1 347	TOTAL 77	7 149	3 000	5 072
64 - Charges de personnel				78	0	0	0
Rémunérations du personnel	54 932	65 500	77 467	TOTAL 78	0	0	0
Charges sociales	11 772	14 000	19 239	79 - Transfert de charges		0	1 068
TOTAL 64	66 704	79 500	96 706	TOTAL 79	0	0	1 068
65 -							
Subvention Clubs	12 000	22 800	25 000				
Subvention Athlètes	0	1 000					
TOTAL 65	12 000	23 800	25 000				
66 - Charges financières							
TOTAL 66	0	0	0				
67 - Charges exceptionnelles							
Charges sur exercice antérieure	1 724	1 000	2 349				
Valeur comptable des éléments actifs							
TOTAL 67	1 724	1 000	2 349				
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements							
68 - Dotation aux provisions pourcharges							
TOTAL 68	11 572	19 000	14 934				
86 - Personnel bénévole	38 634	46 000	46 065	87 - Bénévolat	38 634	46 000	46 065
TOTAL 86	38 634	46 000	46 065	TOTAL DES PRODUITS	247 300	356 800	427 325
TOTAL DES CHARGES	233 342	356 800	411 081	Résultat	13 958	0	16 244

Budget prévisionnel 2022

DEPENSES	Réalisé 2021	Prévi 2022	RECETTES	Réalisé 2021	Prévi 2022
60- ACHATS			70 - Ventes de produits finis, prestations de services		
GILETS MONITEURS		4 000	Inscriptions compétiteurs		12 000
BATEAUX CLUB	34 876	47 700	Prestation de services		21 500
Etudes et prestations services			Participation stagiaires	62 952	73 750
Fournitures d'entretien et de petit équipement	10 146	21 400	Cotisations 2021	3 250	3 500
Fournitures administratives	1 627	1 200	bateaux club	24 876	0
TOTAL 60	46 649	74 300	Location diverse	120	0
61-Services extérieurs			Produits annexes	454	0
Sous traitance comptabilité + paie	4 620	4 700	TOTAL 70	91 652	110 750
Maintenance - Entretien matériel	420	1 400	74 - Subventions d'exploitation		
Location équipements sportifs	6 582	8 100	CNDS/ANS - ANS	75 097	83 500
Location salles	270	26 900	CNDS/ANS - Emploi		
Locations véhicules	3 181	16 000	DRAJES		
Location véhicule LEASEPLAN	6 051	6 100	FFCK : licences	35 004	27 000
Entretien véhicule LEASEPLAN	1 087	1 100	FFCK : bilans médicaux		
Charges locatives	4 824	6 000	FFCK : divers	0	11 600
Maintenance - Entretien matériel	13	200	REGION AURA : fonctionnement	100 243	111 000
Assurances	3 824	4 300	REGION AURA : évènements		30 000
Documentation	0	0	REGION AURA : investissement		
TOTAL 61	30 872	74 800	REGION AURA : Pôle Espoir		
62 - Autres services extérieurs			Ville de Vichy		30 000
Prestation extérieure	50 936	88 100	Communauté Haut Bugey	20 000	10 000
Honoraires - Expert Comptable	1 240	4 200	Département Ain	10 000	
Honoraires - Avocats	2 880	0	Département Allier		10 000
Publicité - Publication	1 237	1 600	AUTRES		
Cadeaux - Trophées	966	600	Partenariats		7 000
Déplacements	33 515	31 500	CNR	40 000	50 000
Hébergements	35 561	41 100	Subventions diverses		
Repas	17 792	21 200	TOTAL 74	280 344	370 100
Réception	0	0	75 - Don des dirigeants	2 782	6 000
Télécommunications	1 641	1 800	TOTAL 75	2 782	6 000
Frais postaux	641	800	76 - Produits financiers	342	350
Services bancaires	100	150	TOTAL 76	342	350
Cotisations	650	650	77 - Produits exceptionnels		
TOTAL 62	147 159	191 700	Produits sur exercice antérieur	72	0
63 - Impôts et taxes			Produits cession - remboursement sinistre		0
Impôts et taxes sur rémunérations			QP subvention viré au résultat	5 000	3 000
Formation du personnel	1 347	2 500	TOTAL 77	5 072	3 000
TOTAL 63	1 347	2 500	78	0	0
64 - Charges de personnel			TOTAL 78	0	0
Rémunérations du personnel	77 467	87 200	79 - Transfert de charges	1 068	0
Charges sociales	19 239	19 700	TOTAL 79	1 068	0
TOTAL 64	96 706	106 900			
65 -					
Subvention Clubs	25 000	24 000			
Subvention Athlètes					
TOTAL 65	25 000	24 000			
66 - Charges financières					
TOTAL 66	0				
67 - Charges exceptionnelles					
Charges sur exercice antérieure	2 349	1 000			
Valeur comptable des éléments actifs					
TOTAL 67	2 349	1 000			
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements					
	14 934	15 000			
68 - Dotation aux provisions pour charges					
TOTAL 68	14 934	15 000			
86 - Personnel bénévole			87 - Bénévolat	46 065	54 700
	46 065	54 700		46 065	54 700
TOTAL 86	46 065	54 700			
TOTAL DES CHARGES	411 081	544 900	TOTAL DES PRODUITS	427 325	544 900
			Résultat (excédent)	16 244	0

Compte de résultats (en année scolaire) du pôle espoirs d'Oyonnax

Ce compte de résultat ne correspond pas à celui du comité car il est fait sur les années scolaires et non sur les années civiles.

Les informations importantes concernent l'imputation (comme pour les deux années précédentes) des dépenses dues au travail induit de la comptable (en gris dans le tableau) et du secrétariat (en vert dans le tableau).

Pour la première fois, une participation du Comité apparaît en jaune dans le tableau pour équilibrer le budget prévisionnel. Cette dernière est à surveiller pour ne pas passer dans le rouge, ce qui pourrait perturber notre fonctionnement.

CHARGES	Réalisé 2020-21	Prévi 2021-22	PRODUITS	Réalisé 2020-21	Prévi 2021-22
60 – Achats	1 057	1 559	70 – Vente de produits, marchandises, prestations	21 402	32 102
606300 fournitures petits équipements	1 015	1 500	708100 participation stagiaires et clubs	21 402	32 102
606400 fournitures administratives	42	59	74 – Subventions d'exploitation	85 500	94 000
61 – Services extérieurs	8 760	24 435	741000 ANS emploi	12 000	10 000
611000 sous-traitance comptable + gestion paye	1 985	1 985	741000 ANS fonctionnement	3 500	14 000
613200 location équipement sportif	4 481	6 100	743000 Conseil Régional fonctionnement	40 000	40 000
613500 location salle	25	50	743000 Conseil Régional investissement	10 000	10 000
613510 location véhicule	1 700	15 700	743100 Conseil Départemental Ain	10 000	10 000
615500 entretien véhicule	438	500	743100 Communauté Agglomération Haut Bugey	10 000	10 000
615600 maintenance	120	100	76 – Produits financiers	0	0
62 – Autres services extérieurs	36 326	49 400	Produits financiers	0	0
621010 prestations extérieures dont suivi médical	1 155	8 100	77 – Produits exceptionnels	0	9 120
625110 déplacements missions	12 779	11 800	Financement par Comité Régional AURA CK	0	9 120
625120 hébergement compétitions sportives	17 808	23 400	78 – Reprises sur amortissement et provisions	0	0
625140 repas com sportive	4 282	5 800	Reprises sur amortissement et provisions		
626100 frais communication téléphone	210	200	79 – Transfert de charges	0	0
626200 affranchissements	83	100	Transfert de charges		
63 – Impôts et taxes	396	400			
633300 part employeur formation continue	396	400			
64 – Charges de personnel	32 935	34 683			
641100 rémunération personnel brut	27 439	28 900			
645100 cotisation URSSAF	3 282	3 457			
645200 cotisation mutuelle	614	647			
645210 HUMANIS	46	49			
645300 cotisation caisse retraite	639	684			
645400 cotisation ASSEDIC	607	639			
647500 médecine du travail pharmacie	107	107			
65 – Autres charges de gestion courante	14 606	14 000			
65100 charges du comité pour la gestion du pôle	14 606	14 000			
66 – Charges financières	0	0			
charges financières					
67 – Charges exceptionnelles	0	0			
charges exceptionnelles					
68 – Dotations aux amortissements	8 832	8 854			
Dotation aux amortissements	8 832	8 854			
Résultat de l'exercice (excédent)	3 991	0	Résultat de l'exercice (perte)	0	0
TOTAL	106 902	133 322	TOTAL	106 902	135 222
86 – emplois des contributions volontaires en nature	30 165	38 900	87 – Contributions volontaires en nature	30 165	38 900
861 Mise à dispo prof EPS lycée par Educ Nat	18 000	18 000	870 Bénévoles	7 365	16 100
861 Mise à dispo locaux du lycée	3 600	3 600	871 Prestations en nature	22 800	22 800
861 Mise à dispo locaux club kayak Oyonnax	1 200	1 200	875 Dons en nature	0	0
864 Personnel bénévole	7 365	16 100		0	0
TOTAL	137 067	172 222	TOTAL	137 067	174 122

Conclusion

Étant passé au-dessus du seuil de 153.000 euros de subventions publiques, hors partenariat privé comme CNR, le Comité doit faire valider sa gestion comptable par un Commissaire aux comptes certifié, désigné par l'assemblée générale. Cette obligation va provoquer une augmentation des charges de travail des bénévoles et des salariés ainsi qu'une augmentation des prestations à hauteur de 3.000 euros (prise en compte dans le prévisionnel).

Je rappelle qu'il est important de ne pas passer en négatif dans le bilan global du comité.

Les subventions étant susceptibles de diminuer il est très souhaitable de trouver des solutions pour les compenser par la recherche de partenaires privés ou d'autres recettes propres pour augmenter la part d'autofinancement du Comité, en y incluant le pôle espoirs.

Vos idées seront les bienvenues...

Il faut souligner enfin les difficultés dues à la date de l'actuelle assemblée générale qui ne permet, ni de diffuser le bilan financier dans les délais requis par nos statuts (15 jours avant l'AG), ni de présenter un rapport détaillé et argumenté. En effet, une clôture de l'exercice comptable le 31 Décembre et un rapport de notre expert comptable remis le 25 Janvier, ne permettent pas à votre Trésorier de rendre un rapport financier 15 jours avant l'AG fixée cette année au 30 Janvier. C'est pourquoi nous proposons de changer nos habitudes avec une date d'AG plus tardive, fin février ou début mars.

4 résolutions sont soumises au vote :

1. Affectation de l'excédent :

L'excédent 2021 de 16.244 € peut être versé sur les fonds associatifs ou sur les reports à nouveau. Il est proposé de les verser sur les fonds associatifs, pour augmenter la valeur juridique de notre association.

2. Adoption du rapport et du compte de résultat 2021

3. Adoption du budget prévisionnel 2022

4. Choix du commissaire aux comptes et de son suppléant, selon la proposition de notre expert-comptable, M. Xavier Dubois, pour les 6 ans à venir :

CAC titulaire : la société Soccad représenté par M. Yann Berthaud ;

CAC suppléant : la société Véolys conseil représenté par M. Franck Cavaillon-Pinod.

Nous vous proposons d'accepter ce choix, sous réserve d'une validation des coûts correspondants par le bureau du Comité

Sylvain Louvel, Trésorier

En pièce jointe, le rapport et l'attestation de l'expert comptable, Xavier Dubois (20 pages)

COVEX

SAS au capital de 40.000 €
27 Rue Paul Montrochet
69002 LYON

RCS LYON 344 503 545
Siret : 344 503 545 000 024

contact@sascovex.fr
Tél. 04 78 37 34 05

ASSOCIATION COMITE REG.AUV.RHONE-ALPES CANOE KAYAK

68 AVENUE TONY GARNIER
CS 21001
69304 LYON CEDEX 07

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Dossier N° 000852 en Euros.



Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables
Région Auvergne-Rhône-Alpes.

ASSOCIATION COMITE REG.AUV.RHONE-ALPES CANOE KAYAK

68 AVENUE TONY GARNIER
CS 21001
69304 LYON CEDEX 07

COMPTES ANNUELS du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Détail bilan</i>	6 et 7
- <i>Détail Compte de résultat</i>	8 à 10
- <i>Annexe</i>	11 à 17

EFINEC

27 Rue Paul Montrochet

69002 LYON
04 78 37 34 05

Dossier N° 000852 en Euros.

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association

ASSOCIATION COMITE REG.AUV.RHONE-ALPES CANOE KAYAK
68 AVENUE TONY GARNIER
CS 21001
69304 LYON CEDEX 07

relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	305 549 Euros
- Produits d'exploitation,	375 846 Euros
- Résultat net comptable,	16 244 Euros

Fait à LYON
Le 25/01/2022

DUBOIS XAVIER

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	258 236	217 240	40 996	37 472	3 524	9.40	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés	15		15	15			
Prêts							
Autres							
Total I	258 251	217 240	41 011	37 487	3 524	9.40	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	21 148		21 148	41 522	20 374-	49.07-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	123 468		123 468	116 014	7 454	6.43
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	116 207		116 207	105 520	10 687	10.13
Charges constatées d'avance (2)	3 715		3 715	1 991	1 724	86.60	
Total II	264 538		264 538	265 047	509-	0.19-	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	522 789	217 240	305 549	302 534	3 015	1.00	

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	43 403		43 403			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	134 862		122 775		12 087	9.84	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	16 244		12 087		4 157	34.39	
Situation nette (sous total)	194 509		178 265		16 244	9.11	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement	15 878		10 878		5 000	45.96	
Provisions réglementées							
Total I	210 387		189 143		21 244	11.23	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	5 000		5 000			
	Provisions pour charges						
	Total III	5 000		5 000			
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	9 987		19 021		9 034-	47.50-
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	3 110		2 903		208	7.16
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	50 397		17 943		32 454	180.87
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance	26 667		68 524		41 857-	61.08-	
Total IV	90 162		108 391		18 229-	16.82-	
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	305 549		302 534		3 015	1.00	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

63 495 39 867

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	91 652		40 643		51 008	125.50
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	280 344		154 068		126 276	81.96
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 068				1 068	
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	2 782		6 479		3 697-	57.06-
Total I	375 846		201 191		174 655	86.81
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	224 679		101 481		123 198	121.40
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	1 347		1 226		121	9.83
Salaires et traitements	77 468		56 803		20 665	36.38
Charges sociales	19 239		11 772		7 467	63.43
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	14 934		11 572		3 362	29.05
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	25 000		12 000		13 000	108.33
Total II	362 667		194 855		167 812	86.12
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	13 179		6 336		6 843	108.01

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		342		326	16	4.92
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		342		326	16	4.92
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)		342		326	16	4.92
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		13 521		6 662	6 859	102.96
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		72		4 449	4 377-	98.37-
Sur opérations en capital		5 000		2 700	2 300	85.19
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V		5 072		7 149	2 077-	29.05-
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		2 349		1 724	625	36.26
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI		2 349		1 724	625	36.26
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		2 724		5 425	2 702-	49.80-
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		381 260		208 666	172 594	82.71
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		365 016		196 579	168 437	85.68
5. EXCEDENT OU DEFICIT		16 244		12 087	4 157	34.39

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	40 995.86		37 471.76		3 524.10	9.40
21500000 INSTALL. TECH. MAT. OUTIL. IND	68 176.09		67 764.71		411.38	0.61
21520000 KAYAKS MER	46 627.24		37 427.24		9 200.00	24.58
21540000 MATERIELS DIVERS KAYAK	60 584.74		55 961.14		4 623.60	8.26
21550000 PISCINE	5 000.00		5 000.00			
21570000 TENTES	9 462.60		9 462.60			
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	54 609.18		54 609.18			
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	13 776.16		9 553.29		4 222.87	44.20
28150000 AMORT. INSTALL ET MATERIEL	67 003.11-		66 219.53-		783.58-	1.18-
28152000 AMORT. KAYAK MER	37 635.04-		33 852.87-		3 782.17-	11.17-
28154000 AMORT. MAT. DIV. KAYAK	55 887.84-		53 860.84-		2 027.00-	3.76-
28155000 AMORT. PISCINE	5 000.00-		5 000.00-			
28157000 AMORT. TENTES	7 242.24-		6 620.24-		622.00-	9.40-
28182000 AMORT MAT TRANSPORT - BUREAU	35 662.25-		29 159.25-		6 503.00-	22.30-
28183000 AMORT. MAT. BUREAU ET INF.	8 809.67-		7 593.67-		1 216.00-	16.01-
AUTRES TITRES IMMOBILISES	15.00		15.00			
27100000 PARTS SOCIALES	15.00		15.00			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	41 010.86		37 486.76		3 524.10	9.40
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	21 147.88		41 522.13		20 374.25-	49.07-
41100000 CREANCES ADHERENTS	21 147.88		41 522.13		20 374.25-	49.07-
AUTRES	123 468.00		116 013.76		7 454.24	6.43
44400100 PRIME INFLATION	300.00				300.00	
46750500 FISCHER P - POLE ESPOIR	6 000.00		4 213.76		1 786.24	42.39
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	117 168.00		111 800.00		5 368.00	4.80
DISPONIBILITES	116 207.17		105 520.31		10 686.86	10.13
51280000 CREDIT MUTUEL 21304901	44 187.27		43 842.35		344.92	0.79
51285000 CREDIT MUTUEL LIVRET BLEU	67 019.90		56 677.96		10 341.94	18.25
51285100 CREDIT MUTUEL LIVRET BLEU PROJ	5 000.00		5 000.00			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 714.74		1 990.73		1 724.01	86.60
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 714.74		1 990.73		1 724.01	86.60
TOTAL ACTIF CIRCULANT	264 537.79		265 046.93		509.14-	0.19-
TOTAL GENERAL	305 548.65		302 533.69		3 014.96	1.00

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE	43 402.87		43 402.87			
10200000 FONDS ASSOC. SS DROIT	29 864.82		29 864.82			
10210000 VALEUR DU PATRIMOINE	13 538.05		13 538.05			
REPORT A NOUVEAU	134 861.78		122 774.80		12 086.98	9.84
11000000 REPORT A NOUVEAU	134 861.78		122 774.80		12 086.98	9.84
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	16 244.28		12 086.98		4 157.30	34.39
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	194 508.93		178 264.65		16 244.28	9.11
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	15 878.08		10 878.08		5 000.00	45.96
13110000 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	25 000.00		15 000.00		10 000.00	66.67
13911000 QP SUBV. VIREES AU RESULTAT	9 121.92-		4 121.92-		5 000.00-	121.30-
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	210 387.01		189 142.73		21 244.28	11.23
TOTAL FONDS DEDIES						
PROVISIONS POUR RISQUES	5 000.00		5 000.00			
15100000 PROVISION POUR RISQUES ET CHAR	5 000.00		5 000.00			
TOTAL PROVISIONS	5 000.00		5 000.00			
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 987.16		19 021.41		9 034.25-	47.50-
40100000 FOURNISSEURS	9 987.16		19 021.41		9 034.25-	47.50-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 110.48		2 902.65		207.83	7.16
43100000 URSSAF	1 654.00		2 006.89		352.89-	17.58-
43720000 MUTUELLE	933.82		285.63		648.19	226.93
43730000 CAISSE DE RETRAITE - APICIL	370.52		458.44		87.92-	19.18-
43781000 HUMANIS - IONIS PREVOYANCE	144.76		99.00		45.76	46.22
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	7.38		52.69		45.31-	85.99-
AUTRES DETTES	50 397.33		17 943.07		32 454.26	180.87
46750160 BROSSAT LAURENT - FRAIS	536.37		580.82		44.45-	7.65-
46750170 BENEZIT CLAUDE - FRAIS	304.23				304.23	
46750300 DE AMORIN MYRIAM - FRAIS			10.20		10.20-	100.00-
46750360 DELTOUR SYLVAIN - FRAIS			205.91		205.91-	100.00-
46750700 HAMMACHE NASSER - FRAIS	4 734.02		1 968.45		2 765.57	140.49
46750790 JOURDANT ALAIN - FRAIS			29.78		29.78-	100.00-
46750800 LOUVEL SYLVAIN - FRAIS	2 057.96				2 057.96	
46750820 LANDRIN CLAIRE - FRAIS	5 036.99		123.90		4 913.09	NS
46753000 DIVERS - FRAIS	1 087.84		8.90		1 078.94	NS
46860000 CHARGES A PAYER	36 639.92		15 015.11		21 624.81	144.02
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	26 666.67		68 523.83		41 857.16-	61.08-
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	26 666.67		68 523.83		41 857.16-	61.08-
TOTAL DETTES	90 161.64		108 390.96		18 229.32-	16.82-
TOTAL GENERAL	305 548.65		302 533.69		3 014.96	1.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	91 651.61		40 643.48		51 008.13	125.50
70810000 PARTICIPATION STAGIAIRES & CLU	62 951.65		36 879.68		26 071.97	70.69
70820000 COTISATION CLUBS	3 250.00		3 250.00			
70825000 VENTES DE BATEAUX CLUBS	24 876.00				24 876.00	
70881000 LOCATIONS DIVERSES	120.00		269.30		149.30-	55.44-
70882000 PRODUITS ANNEXES	453.96		244.50		209.46	85.67
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	280 344.49		154 068.40		126 276.09	81.96
74100000 SUBVENTIONS CNDS - ANS	75 097.49		30 131.25		44 966.24	149.23
74200000 SUBVENTIONS FFCK (LICENCES)	35 004.00		24 372.40		10 631.60	43.62
74260000 SUBVENTION FFCK DIVERS			2 339.75		2 339.75-	100.00-
74300000 SUBVENTION REGIONS	100 243.00		52 725.00		47 518.00	90.12
74310000 SUBVENTION DEPARTEMENT AIN	10 000.00		7 500.00		2 500.00	33.33
74320000 HAUT BUGEY AGGLOMERATION	20 000.00				20 000.00	
74910000 PARRAINAGE CNR	40 000.00		37 000.00		3 000.00	8.11
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS	1 067.86				1 067.86	
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES	1 067.86				1 067.86	
AUTRES PRODUITS	2 782.00		6 478.97		3 696.97-	57.06-
75820000 DONS DIRIGEANTS COMITE	2 782.00		6 478.97		3 696.97-	57.06-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	375 845.96		201 190.85		174 655.11	86.81
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	224 679.38		101 481.42		123 197.96	121.40
60630000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	10 145.83		9 267.95		877.88	9.47
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 627.17		1 457.69		169.48	11.63
60800100 ACHATS DE BATEAUX POUR CLUBS	34 876.08				34 876.08	
61100000 SOUS TRAITANCE COMPTABILITE	4 620.00		4 220.00		400.00	9.48
61221000 LEASEPLAN	6 050.67		3 520.11		2 530.56	71.89
61320000 LOCATIONS EQUIPEMENTS SPORTIFS	6 582.02		3 787.00		2 795.02	73.81
61350000 LOCATIONS SALLES	270.00		25.00		245.00	980.00
61351000 LOCATION VEHICULES	3 181.42		1 265.95		1 915.47	151.31
61400000 CHARGES LOCATIVES & DE COPRO.	4 824.00		3 540.00		1 284.00	36.27
61500000 ENTRETIEN MATERIEL	12.50		251.89		239.39-	95.04-
61550000 ENTRETIEN VEHICULE	1 086.82		521.56		565.26	108.38
61560000 REDEVANCES ET ABONNT INFO.	420.43				420.43	
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	3 823.79		2 719.41		1 104.38	40.61
62101000 PRESTATIONS EXTERIEURES	50 935.59		13 783.70		37 151.89	269.53
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	1 240.00		1 200.00		40.00	3.33
62261000 HONORAIRES AVOCATS	2 880.00				2 880.00	
62300000 PUBLICITE PUBLICAT. RELAT. PUB	1 237.06		79.06		1 158.00	NS
62340000 CADEAUX - TROPHEES - MEDAILLES	966.00		817.55		148.45	18.16
62511000 DEPLACEMENTS	33 514.51		22 616.74		10 897.77	48.18
62512000 HEBERGEMENT COM. SPORTIVES	35 560.95		17 205.10		18 355.85	106.69
62514000 REPAS COM. SPORTIVES	17 791.84		13 669.99		4 121.85	30.15
62570000 RECEPTIONS			786.31-		786.31	100.00
62610000 FRAIS COMMUNICATIONS (TEL)	1 641.20		1 052.91		588.29	55.87
62620000 AFFRANCHISSEMENTS	641.18		551.00		90.18	16.37
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	100.32		125.12		24.80-	19.82-
62810000 COTISATIONS	650.00		590.00		60.00	10.17

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 346.80		1 226.26		120.54	9.83
63330000 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. C	1 346.80		1 226.26		120.54	9.83
SALAIRES ET TRAITEMENTS	77 468.13		56 803.40		20 664.73	36.38
64110000 REMUNERATION PERSONNEL (BRUT)	66 804.71		54 932.25		11 872.46	21.61
64115000 IND VERSEES - ACTIVITE PARTIEL			5 547.78		5 547.78-	100.00-
64120000 PROVISION CP ET CHARGES	1 663.42		1 453.60		209.82	14.43
64141000 INDEMNITE DE DEPART	9 000.00				9 000.00	
64171000 IND RECUE - ACTIVITE PARTIELLE			5 130.23-		5 130.23	100.00
CHARGES SOCIALES	19 239.12		11 772.03		7 467.09	63.43
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	10 415.68		7 594.76		2 820.92	37.14
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	2 592.84		566.40		2 026.44	357.78
64521000 HUMANIS - IONIS PREVOYANCE	193.79		123.69		70.10	56.67
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	3 312.82		1 935.13		1 377.69	71.19
64540000 COTISATIONS POLE EMPLOI	1 742.19		1 386.45		355.74	25.66
64700000 TICKETS RESTAURANTS	619.40				619.40	
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	362.40		165.60		196.80	118.84
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	14 933.75		11 572.02		3 361.73	29.05
68112000 AMORT. DE L'EXERCICE	14 933.75		11 572.02		3 361.73	29.05
AUTRES CHARGES	25 000.00		12 000.00		13 000.00	108.33
65820000 REVERST PARRAINAGE CNR	25 000.00		12 000.00		13 000.00	108.33
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	362 667.18		194 855.13		167 812.05	86.12
RESULTAT D'EXPLOITATION	13 178.78		6 335.72		6 843.06	108.01
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	341.94		325.91		16.03	4.92
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	341.94		325.91		16.03	4.92
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	341.94		325.91		16.03	4.92
RESULTAT FINANCIER	341.94		325.91		16.03	4.92
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	13 520.72		6 661.63		6 859.09	102.96
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	72.35		4 449.10		4 376.75-	98.37-
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS			0.30		0.30-	100.00-
77200000 PRODUIT SUR EXERCICE ANTERIEUR	72.35		4 448.80		4 376.45-	98.37-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	5 000.00		2 700.00		2 300.00	85.19
77700000 QP SUBV. VIREES AU RESULTAT	5 000.00		2 700.00		2 300.00	85.19
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 072.35		7 149.10		2 076.75-	29.05-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	2 348.79		1 723.75		625.04	36.26
67200000 CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR	2 348.79		1 723.75		625.04	36.26
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 348.79		1 723.75		625.04	36.26
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 723.56		5 425.35		2 701.79-	49.80-

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	12
Etat des provisions	13
Etat des échéances des créances et des dettes	13
Evaluation des immobilisations corporelles	13
Evaluation des amortissements	14
Produits à recevoir	14
Détail des produits à recevoir	15
Charges à payer	15
Détail des charges à payer	16
Charges et produits constatés d'avance	16
Détail des charges constatées d'avance	17
Détail des produits constatés d'avance	17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 305 548.65 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 375 845.96 Euros et dégageant un excédent de 16 244.28 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 a un impact limité sur l'activité de l'année 2021, cependant, cet événement étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	175 616		14 235
Matériel de transport	54 609		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 553		4 223
TOTAL	239 778		18 458
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	15		
TOTAL GENERAL	239 793		18 458

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			189 851	189 851
Matériel de transport			54 609	54 609
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 776	13 776
TOTAL			258 236	258 236
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL			15	15
TOTAL GENERAL			258 251	258 251

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	165 553	7 215		172 768
Matériel de transport	29 159	6 503		35 662
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 594	1 216		8 810
TOTAL	202 306	14 934		217 240
TOTAL GENERAL	202 306	14 934		217 240

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	7 215				
Matériel de transport	6 503				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 216				
TOTAL	14 934				
TOTAL GENERAL	14 934				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	5 000				5 000
TOTAL	5 000				5 000
TOTAL GENERAL	5 000				5 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	21 148	21 148	
Impôts sur les bénéfiques	300	300	
Débiteurs divers	123 168	123 168	
Charges constatées d'avance	3 715	3 715	
TOTAL	148 331	148 331	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	9 987	9 987		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 103	3 103		
Autres impôts taxes et assimilés	7	7		
Autres dettes	50 397	50 397		
Produits constatés d'avance	26 667	26 667		
TOTAL	90 162	90 162		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	117 168
Total	117 168

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	
- PAR SUBVENTION REGION 2021	40 168
- PAR SUBV POLE REGION 2021	40 000
- PAR SUBV POLE REGION 2020	32 000
- PAR SUBV AIN	5 000
Total	117 168

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres dettes	36 640
Total	36 640

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges à payer

	Montant
CHARGES A PAYER	
- PROV CONGES PAYES	5 134
- PROV AFDAS	1 169
- PROV HONORAIRES COMPTABLES	1 240
- PROV DRE 2021	4 500
- PROV AMFPC 2021	6 000
- PROV SMR 2021	1 050
- PROV CDCK MAYENNE	743
- PROV LOYER LYON 2E S 2021	2 304
- PROV SOLDE REVERST CLUBS	13 000
- PROV ACCOMPAGNEMENT ATHLETES	1 500
Total	36 640

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 715
Total	3 715
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	26 667
Total	26 667

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- CCA ASS. VEHICULE	497		
- CCA ASS VEHICULE	1 104		
- 2 BATEAUX RESTANT A CEDER	1 784		
- CCA TR	330		
Total	3 715		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- PCA SUBV. POLE REGION 2021	26 667		
Total	26 667		

COMMISSION ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Formation de cadres

Cette année reste une année atypique dans les formations. La programmation initiale a subi quelques adaptations afin de répondre aux différentes périodes d'activité et, malgré les situations de pratique réduites, conduire les formations.

Comme précédemment constaté le volume de formation dans la région a acquis une stabilité, et le monitorat fédéral est maintenant stabilisé.

Les départements ont pu conduire les AMFPC, assez fréquemment en modulaire pour répartir aux périodes favorables les temps du stage initial. La période du printemps est maintenant la période la plus utilisée, elle permet une finalisation du diplôme à l'automne et ouvre la possibilité d'enchaîner la saison suivante sur le monitorat.

Le Comité régional a pu conduire le monitorat en alternant aux vacances d'Avril une séquence de formation en visio (les stages ne pouvant se réaliser en présence de tous et toutes), et en pratique en Juillet. La première séquence a permis d'aborder les éléments réglementaires et la formation Pagaie Couleurs. La deuxième séquence en stage pratique a été organisée autour de la pratique des techniques de sécurité et la mise en pratique des apports pédagogiques sous forme de séances encadrées. Le temps de mise en situation au sein du club s'en est trouvée raccourci, pouvant expliquer la difficulté de quelques candidats à mener à bien leur stage en situation.

Formations de cadres 2021	MFCP CQP	AMFPC – Comités départementaux										
	CRCK	01	03	07	15	26	38	42+43	63	69	73	74
Nb Stagiaires (initial + recyclage)	30 stagiaires session 2021 6 stagiaires session 2020 2 recyclage 17 CQP	8	6	14	0	3	6	2	0	0	10	1 + 5
Validation Examen final	25 MFCP 14 CQP	8	6	14	0	3	2	0	0	0	7	6

Formations techniques et entraîneurs - Formations gestionnaires de course et jugement

Les formations gestionnaires de course ont été conduites en lien avec le siège fédéral. Le déploiement du logiciel « Compet FFCK » est en cours et nécessite plusieurs adaptations. Le siège a proposé différents temps de travail en visio afin de prendre en main le logiciel. Cette prise en main continue d'être accompagnée cette saison sur le même principe. La mise en œuvre sur le terrain n'a pu être concrétisée sur l'ensemble des courses, seule la N3 de Yenne, les courses de descente de l'automne et les championnats de France ont utilisé la nouvelle application. Ses caractéristiques et le manque de maîtrise rebutent les organisateurs qui se sentent plus à l'aise avec l'ancien logiciel. Un accompagnement reste à prévoir pour la nouvelle saison que nous pouvons espérer plus propice à la mise en œuvre de « Compet FFCK ». Comme sur les saisons précédentes, une aide en situation de course sera réalisée.

Une session de juges de porte et une session d'arbitres en kayak polo ont été conduites permettant de valider de nouveaux officiels de course : janvier avec la première rencontre de kayak polo et le sélectif régional de St-Pierre-de-Bœuf pour le slalom.

Formation Pagaies Couleurs - Habilitation à délivrer les Pagaies Couleurs

La nouvelle version des Pagaies Couleurs est utilisée depuis le début de l'année. Les formations ont été conduites sous deux formes :

- En visio pour les cadres ayant déjà une habilitation ou nécessitant une mise à niveau. Ces formations ont donné lieu à une actualisation du statut de certificateur Pagaie Couleur dans la nouvelle version : certificateurs de niveau pagaie bleu dans les disciplines correspondantes au milieu pour lesquels ils avaient validé leur pagaie bleue.
- Pour les nouveaux certificateurs, nous avons pu conduire une certification à partir de la formation MFPC et une formation en visio.

Pour rappel : le système actuel oblige les nouveaux certificateurs à être détenteur d'une pagaie du niveau et de la discipline qu'ils veulent certifier.

Les Pagaies Couleurs

La reprise des activités a amené une relance de la délivrance des Pagaies Couleurs. Elles restent encore attachées à la délivrance des diplômes d'encadrement et le niveau requis pour la participation aux compétitions. Une tendance à la délivrance de Pagaie Couleur dans la logique de formation et d'outils d'animation est à renforcer. Nirvelli, carnet de bord destiné à accompagner la progression des jeunes pagayeurs des écoles de pagaie, a été présenté en cette fin de saison et fera l'objet d'un accompagnement du Comité pour sa mise en place.

La conduite de pagaies rouge n'a pas pu être réalisée entièrement. Un week-end sécurité a rencontré un succès important. La suite donnée sur une séquence de navigation dans les Alpes a dû être annulée. La mise en place d'un pool de formateurs pagaies rouges et noires devrait permettre une utilisation plus importante de ces deux niveaux.

Formation Entraîneur niveau F1

Cette année, la formation n'a pas été conduite, la demande restant faible. En 2022 une adaptation du format est à étudier pour permettre aux jeunes cadres de clubs de parfaire leurs compétences en matière d'entraînement.

Gestion de course Clubs concernés	Juges slalom	Arbitres KP Officiel TM	Entraîneur Fédéral	Pagaies couleurs	Habilitation PC
Visio ouverte à tous clubs gestionnaires	13 juges stagiaires 13 validations	4 officiels nationaux	Formation annulée	PC Blanches 94 PC Jaunes 189 PC Vertes 128 PC Bleues 64 PC Rouge 1 Sécurité rouge : 14	25 MFPC 16 stagiaires DE, BP et autres

Perspectives 2022

Les formations de cadres et les formations techniques (gestionnaires, juges, arbitres) sont reconduites dans la forme actuelle. Elles répondent majoritairement à la demande et sont demandées. La formation entraîneur niveau 1 reste encore en retrait. Nous devons pouvoir trouver une formule plus adéquate. Les Pagaies Couleurs restent encore dans une utilisation limitée et la reconduite de formation pagaies rouges et noires sont à conduire dans la nouvelle démarche proposée par le national.

Rémy Alonso, Président

Laurent Brossat, Conseiller technique

COMMISSION LOISIRS

Cette année, un certain nombre de manifestations et une activité un peu plus régulière ont pu reprendre. Les jauges limitées et le pass sanitaire n'ont toutefois pas permis de tout maintenir.

Animations 2021

En eau calme

Les deux manifestations qui ont pu se dérouler sont la Rhon'ô'lac qui a fait le plein des inscrits malgré une météo peu clémente le dimanche. La seconde manifestation est la POP ou Pagaie Orientation Paladru.

En rivière

Les deux grandes manifestations régionales ont pu avoir lieu, à savoir la Lyon Kayak et le Marathon de l'Ardèche. Le défi du Saumon a été organisé sur l'Allier.

Rivière sportive

En ce qui concerne ce type de rassemblement nous avons eu le derby du Vénéon avec la création du petit derby et la Fontaulière

En raison du pass sanitaire et de la météo pluvieuse, le rassemblement sur l'Allier sup n'a pas eu lieu. De plus le barrage de Naussac n'a pas fait de lâchers, les niveaux d'eau étant très bas.

Projets 2022

Suite au projet de développement, un grand rassemblement loisirs regroupant les différentes disciplines sera organisé chaque année sur des lieux différents. Pour 2022 le lieu sera l'Allier à Pont d'Alleyras avec raft, kayak, kayak mer. L'organisation se met en place. Toutes les bonnes volontés sont bienvenues.

La commission souhaite identifier des personnes relais dans les clubs et comités départementaux afin de relayer les informations descendantes et remontantes. Suite à deux publications dans la newsletter, aucune candidature n'a vu le jour. Chaque club est aussi invité à partager ses parcours favoris afin d'enrichir la rubrique des parcours préférés sur le site régional.

Contrairement à d'autres commissions, celle-ci ne peut se mettre en place et continuer à exister si personne ne s'implique un tant soit peu.

Les réformes en cours au niveau fédéral vont peut-être permettre un développement et une reconnaissance de la pratique loisirs au sein de la fédération et du comité régional. Je pense notamment au guide de rivière et la réforme des Pagaies Couleurs qui vont permettre une augmentation des compétences à partir de la pagaie bleue dans certains domaines.

Il en est de même pour la rénovation du label Sentier Nautique. Notre région, riche en patrimoine floral, faunistique ou architectural, et en types de lieux de pratique devrait permettre un développement de ces parcours.

Bonne saison 2022 à tous,

Pierre Mairesse, Président et Luc Chabridon

COMMISSION ESIND, espaces, sites, itinéraires et navigations durables

Pour les membres de la commission, 2021 est une année très chargée en dossiers à gérer pour, conformément aux objectifs du projet fédéral, préserver la liberté de naviguer en sécurité et accéder à l'eau. Les membres sont très investis à différents niveaux, du national au local. Cette tâche de l'ombre requiert un engagement constant, une grande disponibilité et la mise en œuvre de compétences techniques, réglementaires et institutionnelles.

Si à une époque ce travail était principalement accompli par les CTR et CTD, avec la suppression progressive des postes de cadres d'État, non remplacés par des cadres de droit privé faute de moyens, ce sont maintenant les bénévoles qui doivent le réaliser. Leur travail est évalué à environ 1300 heures de travail, soit l'équivalent d'un temps plein !

En 2021, un effort a été fait pour permettre à tous les référents de mettre en commun leurs expériences et compétences en croisant les avis sur les différents dossiers et à travers des réunions communes permettant à chacun de gagner en efficacité.

Si ce bilan est positif dans la mesure où nous sommes de plus en plus consultés, nous pouvons encore, hélas, constater que certaines préfectures, services de l'État et structures de gestion des milieux aquatiques peinent à prendre en compte de nos activités. Cela nous a conduits en 2021 à lancer trois recours juridiques et à émettre des avis défavorables à propos de plusieurs projets d'aménagements et travaux en cours d'eau. Ainsi, le siège fédéral, le Comité régional et les comités départementaux s'associent-ils pour faire évoluer cette situation en actionnant les différents leviers à chaque niveau territorial.

Mais nous devons constater, au vu du nombre de dossiers à traiter, que la mobilisation de bonnes volontés reste encore trop faible, pour assurer une bonne couverture du territoire. Or, il est fondamental d'assurer une bonne surveillance territoriale des projets de travaux sur nos sites de pratiques, dans les départements et EPCI.

Au niveau du département, il faut :

- visiter les sites des préfectures et EPCI ou Syndicats de rivière, une fois par mois pour relever les enquêtes d'utilité publiques ;
- participer aux comités d'utilisateurs des contrats de rivière ;
- s'abonner sur Facebook aux pages et groupes des associations de pêche ;
- maintenir le contact avec les professionnels des sports de pagaie sur son département, car ils connaissent la rivière et sont en contact avec les acteurs locaux.

Le Comité départemental doit être reconnu comme le bon interlocuteur par les services de l'État (préfecture, DDT, DASDEN) et par les organismes en charge de la gestion de l'eau. La FFCK met ses moyens à disposition :

- le mémento Juridique et la doctrine fédérale ;
- le Service d'aménagement territoriale et équipement – SATE - dirigée par Antoine Dubost, avec des professionnels disposant de sérieuse compétence en droit et aménagements.

Les actions conduites en 2021

- **Au niveau National**
 - Présidence de la commission nationale
 - Deux réunions du bureau ESIND en visio
 - Une réunion en présentiel à Vaires-sur-Marne

- Deux réunions en visio avec les représentants aux Comités de bassin pour harmoniser les contributions aux projets de SDAGE. Les contributions sont envoyées ainsi qu'un mail de sensibilisation des structures fédérales et adhérentes à contribuer à la consultation du public
- Une réunion en visio avec les structures de la Côte Méditerranéenne à propos des difficultés d'accès au littoral et en particulier le projet de limitation de la fréquentation des calanques de Marseille/Cassis
- Une réunion en visio avec le CRCK PACA à propos de l'accès aux gorges du Verdon
- Deux réunions avec les responsables du guide pagaie couleurs "jeunes" Nirvelli et contribution volet Environnement de Pagaies Couleurs
- Nouvelle version « Doctrine »
- Nouvelle version « Mémento juridique »
- Recours arrêté interdiction navigation Chalaux-et-Cure
- Recours arrêté interdiction navigation réserve naturelle d'Arès et canal des Étangs
- Inventaire des difficultés de prise en compte du CK par EDF sur les territoires
- Exemples "bonnes" pratiques continuité de la navigation, biologique et sédimentaire
- Colloque Association nationale des étudiants STAPS en visio (présentation des actions de la FFCK en matière de gestion des espaces sites et itinéraires de pratique
- AG Syndicat National des Professionnels Canoë Kayak Disciplines Associées en visio
- Participation à la formation en visio proposée aux référents ESIND par le siège fédéral
- **Au niveau du Bassin Rhône Méditerranée Corse**
 - 2ème contribution projet de Schéma Directeur d'Aménagement et Gestion de l'Eau et mobilisation des acteurs du CK
 - Contributions à la prolongation de la concession du Rhône à CNR avec mobilisation des acteurs de canoë kayak
 - Inventaire des ouvrages faisant obstacle à la navigation sur le Rhône du Léman à la mer
 - Aménagement continuité à Montbéliard sur l'Allan (appui SATE)
 - Réunions Comité de Bassin, Commission relative aux milieux naturels et aquatiques, Commissions géographiques Ardèche/Drôme/Isère et Rhône amont
 - 3 Réunions Renouveau Concession du Rhône
 - Colloque Agence de l'eau "partage de l'eau"
 - Commission consultative concession du Rhône (dossiers travaux aménagements des barrages/seuils de Donzère (07), Charmes (07 et 26), Beaucaire (30 et 84), Vaugris (38 et 42), Vallabrègues (30 et 84), Sanne (38)) et digues de Glun (07 et 26), Arles (84), Viviers (07), Baix (07), Beauchastel (07 et 26), St Vallier (07 et 26), Tarascon (84)
 - Suivi des travaux du Comité National de la Biodiversité
- **Au niveau de la région AURA (230 cours d'eau et 562 plans d'eau)**
 - Animation de la commission et du réseau des référents départementaux
 - 6 réunions de la commission régionale, en visio conférence en associant les référents départementaux (01, 03, 07, 38, 42, 69, 73, 74)
 - Commission Sports Nautiques du Comité Régional Olympique et Sportif AURA
 - Journée Association Rivière Rhône Alpes Auvergne
 - Recherche dans la base de données Banatic des collectivités territoriales en charge de la compétence GEMAPI
 - Courrier à l'ensemble des Établissements Publics de Coopération Intercommunale gestionnaires de cours d'eau et plan d'eau d'AURA pour une meilleure prise en compte du CK (12 réponses sur 240 structures contactées)
 - Dossier APAVER « chasses du Rhône » avec deux courriers à DREAL et CNR
 - Topoguide Haut Rhône : recherche de partenariats techniques
 - Plaquette Micro centrales Alpes : cofinancement

- Poursuite de l'inventaire des parcours en AURA
- Transfert d'infos vers les clubs (Newsletter, EVO)
- **Dossiers réglementaires :**
 - Révision Arrêtés Préfectoraux de navigation sur l'Isère (levée des arrêtés d'interdiction après essais réalisés avec EDF) et sur la Romanche (suite effacements d'ouvrages)
 - Révision AP navigation sur l'Ain / charte de bonnes pratiques des usagers
 - Révision AP navigation traversée de Lyon sur le Rhône (la Feysine)
 - Projet AP Drac
 - AP Ardèche Pont d'Arc/Rhône
 - Dossiers contentieux barrage de Flaviac sur l'Ouvèze (07), liste LEMA (43), barrage de Vieille Brioude sur l'Allier (03) (appui SATE et JED)
- **Dossiers aménagements continuité de navigation**
 - DREAL AURA : cartographie régionale enjeu continuité écologique
 - Chéran (01 et 74) : aménagement du seuil d'Alby, suppression embâcles sur le passage « La rue à Bernard »
 - Eyrieux (07) : Aménagement MCHE des Verchères,
 - Ardèche (07) : Devenir du Seuil de St Martin d'Ardèche, fragilisation du seuil des Brasseries de Ruoms, alertes Suricate arbres dangereux,
 - Arve (74) : MCHE de Thiez, d'Arthaz, seuils de Cluse, seuil de Passy, digue de la Chatelaine, digue du bassin d'Etrembières à Annemasse),
 - Guil (05) : projet MCHE à Château Queyras contact pris avec référent 05 et PACA
 - Allier (03 et 43) : MCHE Moulin, Vichy, Vieille Brioude, Chambon de Cerzat, barrage de Poutès
 - Rhône : voir ci-dessus, barrage de Villebois et aménagement et signalisation des seuils Tournier et Lucey sur le Rhône naturel entre Chanaz et Yenne
 - Ain (01) : passe à canoës barrage de Neuville sur Ain,
 - Guiers : aménagement du seuil du Moulin Neuf à Entre-Deux-Guiers,
 - Loire : barrage de Cussac,
 - Isère : Barrage MCHE de Montmélian,
 - Drôme (26) : aménagement du Pont des Bateliers,
 - Romanche (38) : Travail avec DREAL et EDF à propos des effacements et aménagement d'ouvrages (appui SATE),
 - Loire (42) : Réhabilitation du lit à l'aval de Roanne,
 - Borne et le Bonnan (74) : Enquêtes publiques « gravières »,
 - Eyrieux (07) : Renouvellement barrage des Collanges, travaux barrage des Verchères
 - Giffre (74) : travaux réfection digue de Samoëns
 - Menoge (74) : enquête d'utilité publique aménagement d'un des méandres en amont du pont de Fillinges,
 - Dranses (74) : travaux de restauration écologique basse Dranses
 - Fier (74) : Étude gestion sédimentaire et MCHE Cléchet
 - Rivière des Usses (74) : Restauration morphologique du lit des Usses - Plaine de Bonlieu
 - Gresse (38) : Travaux de restauration hydro morphologique
 - participation au groupe de travail restauration fleuve Loire/recharge sédimentaire par érosion latérale des berges, appel à, projet life avec le département 42
 - Loire (42) : effacement du seuil à St Just St Rambert + enlèvement embâcles présentant danger dans la Loire (rencontres avec DDT)
 - Loire (42) : contournement du barrage de Grangent (rencontres avec EDF Grangent)
 - Loire (42) : aménagement du barrage de Feurs (rencontres presse et département)
 - Nettoyage Loire : 2 actions à St Just St Rambert (une association avec 25 participants et un Centre d'apprentissage avec 80 participants).

- **Dossiers infrastructures sportives**

- Relance projet de réaménagement bassin slalom de Roche de Glun (07 et 26),
- Projets aménagement bassin slalom de la Grange Écrasée sur Rhône à Bourg Saint Andéol (07)
- Lâchers d'eau Chassezac et Fontaulière (07) réunion avec Syndicat Départemental d'Électricité et Aménagement de l'Ardèche
- Travaux de restauration base + espace eau vive Vongy - Dranse (74)
- Inventaire accès à l'eau Chassezac (07) pour inscription sur le Plan Départemental des Espaces Sites Itinéraires
- Rhône : inspection rivière de Yenne (01 et 38) + grands travaux projetés avec projets potentiels de stades d'eau vive
- Isère (38) : Projet Bassin Eaux Vives Bec de l'Échaillon.
- Dranses (74) : Étude - Schéma d'organisation et d'aménagement des activités en eau vive sur le bassin versant (appui du Service Aménagement Territorial et Équipements de la FFCK)
- Participation à la rédaction du document d'orientations stratégiques du bassin du Guiers conduits par le Syndicat intercommunal Aiguebelette -Guiers et affluents (SIAGA)
- Aménagement bâtiments club B2LF, entretien avec mairie, réponse appel à projet du département pour financement

- **Conciliation des usages – fédération des usagers nautiques**

- Conciliation usages sur l'Ain (Charte de bonne conduite), Drôme, Guiers, Chéran
- Cellule "gestion des embâcles" et entretien des parcours (vieilles décharges) sur l'Ain et la Drôme
- Pratique hivernale sur le haut Giffre (Sixt) – conflit « potentiel » avec les pêcheurs
- Tentative d'organisation d'un derby raft à l'occasion des championnats de France en Tarentaise, dans l'objectif de relancer une dynamique fédérant tous les acteurs des sports d'eau vive avec le support de l'association « Tarentaise eau vive »

- **Implication dans les structures de gestion des milieux aquatiques**

- Commissions Locales de l'Eau des Schémas d'Aménagement et Gestion de l'Eau Ardèche, SAGE Arve, SAGE Allier amont, SAGE Loire amont, SAGE Drac/Romanche, Comités de Pilotage Contrats de rivière Ardèche, Chassezac, Baume/Drobie, Eyrieux, Romanche, Drac aval, Natura 2000 Eyrieux/Boutières, Milieux alluviaux du Rhône Aval, Moyenne Vallée de l'Ardèche, Basse vallée de l'Ain, Comité de bassin du Fier et du Lac d'Annecy, Programme d'Action Prévention Inondation Drac
- AG Association Rivière Auvergne Rhône Alpes
- CDESI Ardèche
- Comité consultatif Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche (autorisation Marathon des Gorges)
- Contrat de bassin du Guiers-Lac d'Aiguebelette
- Demande prise en compte du CK par la structure de gestion de la Leysse
- Étude Dranses (74) (SATE)
- Relance association « Tarentaise eau vive » (Isère et Doron)
- Inauguration Effacement barrage de l'Aumône à Rumilly sur le Chéran
- Étude territoriale Maurienne de EDF et perspectives réouverture de parcours fermés
- Parlement de l'Eau Ardèche
- Cellule Alerte Qualité de l'Eau Rivière d'Ain
- Alerte Peste de l'écrevisse Gluyère bassin de l'Eyrieux,

- **Les perspectives pour 2022 :**

- Continuer à renforcer le réseau Esind dans les départements

- Promouvoir Gardiens des Rivières et Sentiers Nautiques
- Finaliser le Topoguide Haut Rhône
- Suivre tous les projets et dossiers en cours
- Continuer ou lancer le travail en coordinations avec les pros en synergie avec le travail fait au niveau fédéral
- Renforcer la communication avec les partenaires : collectivités gestionnaires de milieux aquatiques, DDT, DDCS, EDF...
- Réfléchir à une synergie avec les associations de pêcheurs avec qui nous avons des intérêts communs : qualité de l'eau, continuité, connaissance de la rivière.
- Proposer une journée d'échanges « pêche au cas pratique / gestion de cours d'eau et loisirs nautiques » à l'ARRA²

Philippe Caillebotte, Président

COMMISSION JEUNES

Le CAURAJ

Le slalom a été annulé et la descente remplacée par un regroupement. La course en ligne a été transformée en une animation benjamin.e.s / minimes le 30 mai 2021 pour respecter la jauge de 50 participant.e.s maximum sur la manifestation.

Ce sont 45 jeunes, issu.e.s de 11 clubs différents (minimes et quelques benjamin.e.s), qui, à cette occasion ont pratiqué la course en ligne, sur différents supports : kayak monoplace, canoë et K2. Pour les jeunes (débutant.e.s dans la discipline ou déjà expérimenté.e.s), une forte émulation s'est créée lors des rencontres entre les différents clubs de la région. Enfin, la rencontre a permis de constituer une équipe pour les régates nationales.



L'étape Kayak Polo s'est déroulée à Bourg-en-Bresse le 20 juin. 5 équipes étaient présentes avec 25 jeunes venu.e.s de 4 clubs de la région. Ils/elles ont pu découvrir et/ou se perfectionner à travers des ateliers techniques le matin, puis s'affronter lors des matchs l'après-midi, permettant d'établir un classement malgré des conditions météorologiques difficiles.

Comme à chaque édition, la TRAASS, qui a lieu en fin d'été, a rencontré un très grand succès. Cette manifestation, qui s'est déroulée sur les bassins de Saint-Pierre-de-Bœuf, Yenne et l'Île-de-la-Serre, a permis à 133 jeunes de se rencontrer durant une semaine à travers différents formats de courses et rencontres ludiques.

Un CRJ renouvelé.

L'édition 2021 du CRJ a eu lieu les 2 et 3 octobre à l'espace Eaux Vives de Saint-Pierre-de-Bœuf avec 90 jeunes, issu.e.s de 19 clubs et de 7 départements de la région. Ils/elles se sont retrouvé.e.s pour participer à deux jours d'activités.

Cette année, nous avons choisi de construire cette rencontre à travers les disciplines de haut niveau que sont la course en ligne, le kayak polo, le slalom et la descente, ainsi qu'une activité d'équipage avec le raft. À notre grand plaisir, cette approche polyvalente du canoë-kayak et des sports de pagaie a été très appréciée et a permis à l'ensemble des participant.e.s de vivre des émotions nombreuses et variées. C'est également avec beaucoup de joie que les participant.e.s et leurs coachs ont partagé le repas préparé par les bénévoles du Club nautique de la Platière. Sous une installation en plein air, lumineuse et champêtre, ils/elles ont ainsi prolongé les échanges de la journée par ce moment convivial.

Le département de l'Ain a remporté le Challenge Jeunes par équipes et sur le plan individuel :

- Romane Dewez et Agathe Di Giovanni terminent premières benjamines ;
- Timéo Trimpe termine premier benjamin ;
- Judith Locatelli termine première minime ;
- Titouan Duraffourg termine premier minime.

Les rencontres nationales

- Les régates nationales de l'espoir : 17 jeunes ont participé aux championnats de France minimes de course en ligne dans diverses embarcations.

- Les championnats de France minimes de descente : une équipe de 6 minimes a représenté la région et termine 8e.

Nirvelli

La mise en place d'un projet "Nirvelli en AURA" autour de la diffusion auprès des plus jeunes pratiquant.e.s du livret Nirvelli, "le carnet des enfants de l'eau" créé par la Fédération. Le comité régional finance les livrets pour les jeunes et accompagne les cadres pour tous les clubs qui souhaitent l'utiliser.

L'accompagnement de tous ces projets a pu se faire grâce à la participation de nombreux bénévoles, ainsi qu'au pilotage de nos conseiller-es Marie Laudrain, Claire Landrin et Laurent Brossat.

Les projets 2022 :

Nirvelli : suivi, accompagnement des structures qui se lancent dans l'utilisation.

CAURAJ : 4 étapes

- Kayak Polo : 6 février à Saint-Etienne
- Descente : 2 et 3 avril sur la Drôme
- Slalom : 30 avril - 1 mai
- Course en ligne : 15 mai à Longeville-sur-Ain.

TRAASS : fin août – Saint-Pierre-de-Bœuf, Bourg-Saint-Maurice, Ile-de-la-Serre.

CRJ : 1 et 2 octobre – Saint-Pierre-de-Bœuf

Rémy Baudoin, Président

COMMISSION KAYAK POLO

Compétitions régionales : championnat, coupe et tournoi « open »

Une saison très perturbée par la Covid, avec aucune action collective possible entre novembre 2020 et début juin 2021, en raison des protocoles sanitaires.

De ce fait, seules 3 manifestations ont eu lieu :

- regroupement équipes le 27 juin à Virignin, pour relancer la saison et la dynamique avant l'été
- championnat régional sur une seule journée, le dimanche 12 septembre à Grenoble, avec 4 équipes classées + Charavines en open, effectif en forte baisse par rapport aux saisons précédentes
- coupe régionale les 16 et 17 octobre à Décines, avec 10 équipes sur 2 terrains.

Avec 4 équipes classées dans le championnat régional et 6 autres ayant participé en « open » ou sur la coupe régionale, une baisse globale et importante d'effectif (équipes et joueurs-ses) est observée, résultant probablement de plusieurs facteurs (notamment Covid et départ d'athlètes vers d'autres activités moins impactées) et du faible nombre d'actions proposées. A surveiller en 2022, en espérant avoir une saison moins impactée par la crise sanitaire, que les effectifs repartent à la hausse, et que nous voyons de nouveaux joueurs joueuses et équipes. Dans ce contexte, nous nous réjouissons d'avoir accueilli deux nouvelles équipes cette année, Divonne-les-Bains et Charavines.

Les journées sont réparties sur l'Est du territoire AURA, avec une grosse implication des clubs pour l'organisation. Un grand merci.

La coopération avec les régions voisines est toujours active, plus particulièrement avec l'Occitanie, sur le plan sportif ou des formations. Échanges intéressants pour eux (ils n'ont peu ou pas d'animation dans leurs régions respectives) et également pour nous car cela renforce notre animation, même si moins d'équipes sont présentes ces dernières années.

En revanche, il n'y a pas d'équipe sur le territoire de l'ancienne région Auvergne, un gros travail de développement reste à entreprendre, mais des appuis et des initiatives « locales » sont nécessaires pour que nous puissions apporter un soutien efficace.

Toujours une bonne dynamique, entraide et convivialité dans notre championnat, à conserver absolument ! Cela favorise le développement, l'intégration et la progression des nouvelles équipes en particulier. Merci à tous ceux et celles qui y contribuent.

La nouvelle équipe de Divonne-les-Bains remporte le championnat régional pour sa première participation dans cette compétition.

Dernier rendez-vous de la saison, la coupe régionale a été organisée par Décines en octobre. 10 équipes y ont participé (11 en 2020). Évènement également très réussi. Un grand merci à tous les clubs organisateurs des journées pour leur investissement humain et financier. L'équipe de Décines-Meyzieu remporte le tournoi « 1 », Grenoble II le tournoi « 2 ».

Toutes les compétitions sont gérées avec le site et logiciel fédéral « Kayak Polo Info » (www.kayak-polo.info) où vous pouvez retrouver tout au long de la saison les résultats et classements.

Résultats des équipes nationales séniors

Les championnats nationaux ont cette année encore été fortement impactés par la crise du Covid, avec une réorganisation sur l'automne. 5 équipes de la région étaient engagées dans les championnats nationaux cette année :

- Décines-Meyzieu I, vainqueur de la Nationale 2 et 5ème en playdown N1-N2
- Décines-Meyzieu II, 7ème en N3 zone B, maintenu en N3 pour 2022
- Divonne les Bains I, 9ème en N3 zone B, maintenu en N3 pour 2022
- Chambéry I, 10ème en N3 zone B, maintenu en N3 pour 2022
- Grenoble I, 11ème en N3 zone B, maintenu en N3 pour 2022

Une journée N2H a eu lieu en septembre 2021 à Décines. Décines-Meyzieu se classe 17ème dans le classement national des clubs, sur la saison, Divonne 22ème, Grenoble 29ème et Chambéry 35ème.

Animations jeunes / Équipe régionale U15-U18 / Stages :

Deux temps forts ont eu lieu cette année, avec la 1ère étape du CAURAJ en Kayak Polo à Bourg-en-Bresse fin juin, puis le Challenge Régional Jeunes à Saint-Pierre-de-Bœuf début octobre, avec une grosse mobilisation des clubs pratiquant le kayak polo sur la région (matériel et organisation), que l'on remercie !

Aucune animation n'a pu avoir lieu en piscine comme c'était le cas les années précédentes à Saint-Etienne, malgré plusieurs changements de date.

Faute d'effectif dans les catégories concernées et de cadres pour mener les actions, aucune autre action spécifique n'a pu avoir lieu pour les U15 et U18, projet qu'il faudra relancer pour les années futures, avec pour objectif une participation sur une compétition nationale et la redynamisation de la pratique pour cette tranche d'âge, en lien avec les clubs pratiquant régulièrement l'activité et leurs écoles de pagaie.

Formations d'arbitres et Officiels de Table de Marque :

Aucune action n'a pu être conduite en 2021, principalement en raison des contraintes sanitaires et du peu de manifestations organisées. Pour autant, il reste toujours des stagiaires des sessions précédentes qu'il faut accompagner pour leur cursus « pratique », avec l'aide des arbitres plus expérimentés que je remercie à cette occasion.

Pour 2022, il est nécessaire de retrouver le rythme des années précédentes, la demande est présente. Il est prévu d'organiser une session de formation d'arbitre régional KP (Février) et d'Officiel de Table de Marque (Avril). Un grand merci à Denis Sainte-Martine pour son aide à la réalisation de ces actions.

Une formation d'arbitre national est également prévue à Montpellier (fin Janvier).

Projets pour 2022 :

Animation sportive : Relancer la dynamique autour de l'animation régionale et arriver à intégrer de nouvelles équipes et les accompagner, renforcer l'effectif des équipes déjà présentes, en adaptant notamment les règles de permutation entre compétitions, pour les joueurs-ses de N3. Organiser plus de journées qu'en 2021, le tournoi régional aura lieu sur 4 journées, plus la coupe régionale en octobre. Les animations jeunes sont également reconduites. Un gros travail de développement sur l'Ouest de la région reste à faire également.

Formations, arbitrage : Organiser une formation d'arbitre régional (février) ainsi qu'une formation d'Officiel de Table de Marque (Avril). Accompagner la formation d'arbitre national (Janvier). Poursuivre l'accompagnement et la formation des nouveaux arbitres stagiaires pour les valider définitivement sur la partie pratique (idem pour les OTM).

Animation jeune, équipes U15/U18, stages : En premier lieu, identifier et mobiliser des cadres susceptibles d'accompagner ces projets. Poursuivre notre participation au CAURAJ et CRJ, car cela permet de faire découvrir l'activité au plus grand nombre. Être présents sur les stages jeunes « polyvalents » du comité régional, avec des temps de formation dédiés au kayak polo (Pâques et Toussaint) ; c'est une attente de l'ETR, nous avons été sollicités pour cela, à nous de nous mobiliser pour y parvenir. En fonction de la réussite de cette première action, envisager la formation d'un collectif régional jeunes en KP (catégorie d'âge à définir en fonction des forces en présence), intégrant à la fois des pratiquants réguliers du kayak polo mais aussi d'autres activités, pour un projet plus large (stages spécifiques et participation sur une compétition nationale).

Équipe régionale féminine : L'objectif reste de développer la pratique féminine dans les équipes et les clubs de la région. Faire progresser et accompagner les athlètes par des regroupements, stages. Une équipe féminine de Décines participera au championnat N2D. Au niveau régional, relancer le collectif régional féminin, le former et l'accompagner ; l'équipe régionale filles AURA participera aux animations régionales.

Projet de développement commission régionale KP : Le document a été finalisé au cours de l'année 2021, et se trouve intégré dans le projet de développement du Comité régional. Si les axes des actions à conduire sont bien identifiés, le principal point « bloquant » est aujourd'hui le nombre insuffisant de personnes investies pour la conduite des actions, qui nécessitent réellement « une équipe de commission ». Les thématiques suivantes ont particulièrement besoin d'être prises en main : animation jeunes, développement pratique féminine, communication... L'appel est (re)lancé !

Évènementiel : Toujours à l'étude, organiser un événement d'envergure nationale (finales par exemple) dans notre région, et quelques épreuves de rodage en amont. Si ce projet voit le jour, une mobilisation de tous les acteurs du kayak polo régional, mais pas seulement, sera indispensable !

Voici les principaux objectifs. Pour y parvenir, une équipe de bénévoles est nécessaire, il faudra encore la renforcer. Je remercie particulièrement Denis, Jules, Orianna, Guilhem, Margaux, Noël, Yannick... ainsi que tous les clubs qui nous permettent de mener ces différents projets et de faire vivre la dynamique régionale, malgré les difficultés de cette année 2021... !



Nicolas Trotoux, Responsable

COMMISSION DESCENTE

Je vais commencer mon bilan par remercier tous les bénévoles qui accompagnent, organisent les rassemblements et compétitions sur notre territoire. Je remercie particulièrement, au nom de tous les athlètes, le club de La Plagne Eaux Vives pour son organisation des championnats de France.



Cette année a été fortement impactée par le Covid qui a provoqué une baisse de participation aux compétitions. D'autre part, la densité du calendrier entre les différentes disciplines et les régions voisines a également impacté la participation aux compétitions.

Au vu de la participation, nous pouvons nous réjouir d'avoir deux personnes qui sont rentrées ou restées dans le collectif France avec Phénicia Dupras en K1 dame sénior et Émile Verdier en C1 junior. Félicitations à eux.



Pour le développement de la pratique chez les jeunes, une commande de 30 bateaux modèle Savage 2000 a été effectuée grâce à une subvention du Conseil régional.

Coupe AURA

Au vu du faible nombre de participants et de courses, j'ai pris l'initiative de ne pas publier de résultats. Je tiens tout de même féliciter tous les participants. Elle sera remise en place pour 2022.



Un regroupement a pu avoir lieu sur la Drôme avec la mise en place d'une mini classique pour les jeunes en vue du CAURAJ 2022.

L'objectif des quatre prochaines années est de continuer à valoriser, dynamiser cette discipline et de pouvoir emmener une équipe minimale aux championnats de France des régions.



Crédit photo : Kick the Wave Media Jérôme Billard

Jérôme Billard, Président

COMMISSION COURSE EN LIGNE

Open régional CEL / dimanche 21 mars :

ANNULE : l'open régional de fond prévu le 21 mars à Saint Pierre de Bœuf a été annulé en raison des jauges sanitaires imposées.

Championnat régional vitesse :

ANNULE : Le championnat régional vitesse initialement prévu à pont d'Ain au mois de mai a été annulé en raison des jauges sanitaires imposées.



Regroupement CEL jeune/30 mai :

Le championnat régional vitesse a été remplacé, par une animation course en ligne jeune qui a regroupé 50 jeunes de toute la région, permettant aux petites catégories de se rencontrer dans le respect des contraintes sanitaires.

Open de France de mai :

Quatre « Auverhônals » ont représenté la région aux opens de France de mai qui servaient de sélection pour l'équipe de France de vitesse et dont la participation était réservée aux athlètes ayant un statut haut niveau :

- Maud Denais (Lyon Oullins La Mulatière)
- Capucine Dubut (Lyon Oullins La Mulatière)
- Bertrand Petibout (Matel sport Roanne Kayak)
- Quentin Bonnetain (Vallon Pont d'Arc)

A noter l'exceptionnelle 6e place de ce dernier sur le K1 1000m chez les seniors hommes.

Weekend de préparation aux régates nationales : 26/27 juin :

Les 26 et 27 juin, les minimes retenus pour participer aux régates nationales se sont retrouvés à Saint-Pierre-de-Bœuf pour préparer l'évènement sous la houlette de Claire Landrin.

Régates nationales de l'espoir :

17 jeunes minimes issus de clubs de toute la région ont pris part aux régates nationales de l'espoir répartis en deux équipes qui se sont classés respectivement 12e et 14e.

A noter la très belle performance de Faustine Lombardi (CK Annecy) qui monte sur la 3e marche du podium chez les K1 dame minime.



Championnats de France de course en ligne de Gravelines (vitesse et fond) :

11 médailles (-3 par rapport à 2020) dont 3 titres remportés par 4 clubs différents

6 clubs régionaux représentés (+1 par rapport à 2020)

- Club de la vallée de l'Ain :
 - K1DJ200m : Goundo Palibrk Doucoure (Vallée de l'Ain), médaille d'argent
 - K2DJ200m : Goundo Palibrk Doucoure/ Valentine Mathieu, médaille d'argent
 - K4DJ200m : Goundo Palibrk Doucoure/Valentine Mathieu /Fantine Hortolan /Emilie Place , médaille d'argent
- Canoë kayak club d'Annecy :
 - K1DJ 500m : Louise Sesmat, médaille d'argent
 - K2HC 5000m : Pierre Cordier, Dylan Gomez, médaille de Bronze
- Matel sport Roanne Kayak :
 - K1DU23 5000m : Mathilde Forest , médaille d'argent
- Club de Lyon Oullins La Mulatière :
 - K1DU23 200m : Capucine Dubut, médaille d'or
 - K1DU23 500m : Capucine Dubut, médaille de bronze
 - K2DU23 200m : Capucine Dubut/Maud Denais, médaille d'or
 - K2DU23 500m : Capucine Dubut/Maud Denais, médaille d'or
 - K4DS 200m : Capucine Dubut / Maud Denais / Louane Chenal / Margot Blanc, médaille de bronze

Championnat de France de marathon :

- Club d'Annecy :
 - K1DV 1a 3 : DUC Monika Médaille d'argent
 - K2DV : MARTINOTY Claudie/ DUC Monika : Médaille d'or
 - K1DS : BECK Amarande Médaille de Bronze
- Matel sport Roanne CK :
 - K1DU23 : FOREST Mathilde Médaille d'argent

Challenge Régional Jeune / 2 et 3 octobre 2021 :

La commission CEL a contribué à l'organisation de CRJ pendant l'ensemble du weekend et ce notamment sur la mise en place de la confrontation CEL.

Championnat régional de fond/ 21 novembre 2021 :

Championnat régional de fond valant pour la saison 2022 organisé par le club de Roanne. À cette occasion 15 clubs dont 9 de la région étaient représentés par les 100 athlètes présents (+50% par rapport au régional de fond de 2020) dont 50 issus des jeunes catégories (Poussin à Minimes).



Pour conclure

Cette année a encore été chamboulée par la pandémie mais ceci n'a pas entamé la motivation des athlètes petits et grands, puisqu'ils ont su répondre présents sur les différents événements régionaux et nationaux qui ont pu s'organiser. A noter que l'équipe technique régionale a su être force de proposition pour rebondir en fonction de l'évolution de la situation.

Pour 2022

La commission souhaite pérenniser la nouvelle dynamique de l'animation régionale et aider les clubs à s'engager dans l'activité course en ligne notamment en optimisant l'utilisation du matériel régional.

Programme prévisionnel 2022

- Samedi 26 mars : Open régional de fond (Roanne)
Objectif : Dynamiser l'activité CEL en regroupant les athlètes de la région autour d'un "chrono-entraînement" de benjamin à Vétéran.
- Du 18 au 22 avril : Stage de perfectionnement CEL et présélection des minimes en vue des régates nationales de l'espoir.
- 15 mai : championnat régional de vitesse (Pont d'Ain).
Les résultats des minimes pourront être pris en compte pour ajuster la sélection de l'équipe régionale minime.
- 25/26 juin : Participation de l'équipe régionale Minimes à la régates internationale de Decize ou weekend de perfectionnement CEL.
- Du 9 au 13 juillet : Organisation des championnats de France de CEL par le comité régional AURA à Vichy.
- 20 novembre (à confirmer) : open régional course en ligne (Annecy)

Romain Planche, Responsable

COMMISSION SLALOM

Les effectifs en pratique compétitive

Le nombre de compétiteurs classés en Auvergne Rhône Alpes en 2021 est en forte diminution par rapport à 2019. L'année 2020 n'est pas réellement significative, car en plus de l'impact de la crise sanitaire, certains athlètes ayant couru en 2020 ne figuraient plus dans les classements en décembre 2020. Il faut donc se garder d'interpréter trop hâtivement la chute des effectifs.

On constate que la pratique du slalom en compétition a été affectée significativement puisque les effectifs concernés par la pratique compétitive du slalom en 2021 ont diminué de près de 25% au niveau régional par rapport à 2019. On avait noté avant 2020 une amorce de tassement, mais pas en proportion de ce qui est évoqué là.

L'effectif féminin est plus atteint que les garçons, et l'amélioration de la parité entre 2018 et 2020 s'est effacée. Les femmes en compétition slalom AURA ne sont plus que 23% et reviennent au niveau de la moyenne nationale.

Genre	2017	2018	2019	2020	2021
Femmes	69	85	87	36	57
Hommes	261	270	237	97	190
Total	330	355	323	133	247

Genre	2017	2018	2019	2020	2021
Femmes	21%	24%	27%	27%	23%
Hommes	79%	76%	73%	73%	77%

Au niveau national, on observe les mêmes tendances avec un impact comparable, ce qui montre que notre région n'est pas plus touchée que les autres.

Genre	2017	2018	2019	2020	2021
Femmes	814	808	813	376	612
Hommes	3091	2903	2732	1222	2128
Total	3905	3711	3545	1598	2739

Genre	2017	2018	2019	2020	2021
Femmes	21%	22%	23%	24%	22%
Hommes	79%	78%	77%	76%	78%

Calendrier Sportif : manifestations réalisées sur le territoire

Malgré un début d'année inexistant puisque toutes les compétitions du premier trimestre ont été annulées, les clubs AURA ont pu faire la démonstration de leur savoir-faire comme organisateurs, avec notamment les championnats de France à Bourg-Saint-Maurice.

On peut regretter une animation régionale un peu limitée puisque seuls les deux doubles SR d'octobre ont pu être maintenus. Il n'a donc pas été possible cette année d'offrir des parcours plus accessibles pour nos plus jeunes athlètes, ni de championnat régional.

Calendrier	2021	Lieu	Compétiteurs		
			Course 1	Course 2	Course 3
Février	REG	Vallon Pont d'Arc	Annulé	Annulé	
Mars	N2	Saint Pierre de Bœuf	Annulé		
Mars	N3	Lavault Ste Anne	Annulé		
Juin	N3	Yenne	140	140	134
Juillet	N1	Bourg Saint Maurice	93	171	173
Juillet	CHF Masters	Bourg Saint Maurice	93	66	34
Juillet	CHF CJ	Bourg Saint Maurice	400	203	115
Octobre	REG	Saint Pierre de Bœuf	285	284	
Octobre	REG	L'Isle de la Serre	221	220	
Total			2316		

Globalement l'activité a tout de même été plus dense qu'en 2020, année qui avait été marquée par le déplacement des championnats de France de Bourg-Saint-Maurice à L'Argentière-la-Bessée en raison de la destruction du bassin.

La commission slalom est toujours disponible en support aux organisateurs en cas de besoin, et encourage les clubs à proposer leur candidature pour soutenir la pratique de la discipline.

Faire grandir la culture régionale/territoriale

Dans la perspective de dynamiser le slalom au niveau régional, et pour suivre l'exemple de ce qui a été fait pour la descente, la commission régionale slalom a mis en place en 2021 la coupe régionale slalom. Cette coupe s'appuie sur les épreuves de niveau régional organisées sur le territoire et permet d'établir au fil de la saison un classement des athlètes de la région. Ce classement est disponible sur le site du Comité régional AURA.

En 2022, les vainqueurs de chaque catégorie se verront remettre un dossard de vainqueur.

Haut Niveau – Pôle espoirs

Le pôle espoirs ouvert en 2019 produit déjà pleinement les effets attendus sur la discipline slalom. On peut en voir les résultats à la lecture des résultats sportifs des championnats de France.

Juges et Arbitres

Nous avons pu former une grosse douzaine de juges lors du double sélectif de Saint-Pierre.

Ce week-end de compétition offre de bonnes conditions pour organiser ces formations, avec toujours la formule consistant à aborder la théorie le samedi puis une mise en pratique tutorée le dimanche. En raison des dispositions sanitaires, la formation a été répartie en 2 groupes, ceux qui ont reçu la formation théorique le dimanche ont réalisé de la pratique le samedi. Cette expérience a permis de limiter la taille des groupes au profit de la qualité de la formation dispensée. Nous essayerons de maintenir ce principe à l'avenir.

Nous rappelons l'importance de disposer de juges de portes nationaux, et invitons les clubs à proposer à leurs juges pratiquer régulièrement, afin de monter en compétence et pour envisager ensuite de suivre la formation juge de porte national. Nous rappelons également que le slalom demande de nombreux juges pour produire des jugements de qualité, et qu'il appartient aux clubs de s'assurer qu'ils pourront fournir des juges pour les championnats de France. Chaque année, l'exercice s'avère difficile.

Résultats Sportifs

Aux Championnats de France individuels Cadets Juniors C2M

Médaille d'or en K1HC : Ianis Triomphe, Chambéry LB CK

Médaille d'or en K1DJ : Ilona Martin-Laemle, CK Haute Isère

Médaille d'or en C2MS : Etienne Daille, Carole Bouzidi, CKC Vallée de l'Ain

Médaille de bronze en K1HC : Edouard Chenal, CK Haute Isère

Médaille de bronze en K1DJ : Solène Grenier, CK Lyon Oullins La Mulatiere

Finaliste en C1HC (4^{ème}) : Ianis Triomphe, Chambéry LB CK

Finaliste en C1HC (9^{ème}) : Yuha Egraz, EV Oyonnax CK

Finaliste en C1HJ (7^{ème}) : Emile Verdier, CK Vallée de Montluçon

Finaliste en K1DC (4^{ème}) : Maya Georgel, Chambéry LB CK

Finaliste en K1DJ (5^{ème}) : Marie-Amélie Silvin, Chambéry LB CK

Finaliste en K1HJ (10^{ème}) : Gino Benini, Vallon Pont d'Arc

Finaliste en C2HS (5^{ème}) : Etienne Wiche, Benjamin Guyon, CKC Vallée de l'Ain

Finaliste en C2MS (5^{ème}) : Etienne Wiche, Cloé Faverjon, CKC Vallée de l'Ain

Finaliste en C2MS (7^{ème}) : Benjamin Guyon, Adeline Roux, CKC Vallée de l'Ain

Classement Général Coupe de France N1 (Podiums)

Pas de classement en 2021

Championnat de France Elite Sélections Equipes Senior

K1D :	Carole Bouzidi, CKC Vallée de l'Ain, 3 ^{ème}	3 ^{ème}
	Coline Charel, Vallon Pont d'Arc, 5 ^{ème}	5 ^{ème}
	Angèle Hug, Eyrieux CK, 11 ^{ème}	11 ^{ème}
K1H	Etienne Daille, CKC Vallée de l'Ain, 18 ^{ème}	18 ^{ème}
C1H	Adrien Fischer, Oyonnax EV, 10 ^{ème}	9 ^{ème}
C1D	Angèle Hug, Eyrieux CK, 4 ^{ème}	2 ^{ème}

Championnat du Monde ICF U23 à Tacen

K1D :	Coline Charel, Vallon PA	Médaille d'or, championne du monde individuel
		Médaille d'or, championne du monde en équipe
	Angèle Hug, Eyrieux CK	Finaliste et 4 ^{ème} en individuel
		Médaille d'or, championne du monde en équipe
C1D :	Angèle Hug, Eyrieux CK	Finaliste et 5 ^{ème} en individuel
		Médaille d'argent, vice-championne du monde en équipe

Championnat d'Europe U23 à Solkan

K1D :	Angèle Hug, Eyrieux CK	Finaliste et 6 ^{ème} en individuel
	Coline Charel, Vallon Pont d'Arc	Finaliste et 7 ^{ème} en individuel
C1D :	Angèle Hug, Eyrieux CK	Finaliste et 6 ^{ème} en individuel

Championnat d'Europe Senior à Ivrea

C1D :	Angèle Hug, Eyrieux CK	1/2Finaliste et 16 ^{ème} en individuel
		Médaille de bronze par équipe

Championnat du Monde Senior à Bratislava

C1D -	Angèle Hug, Eyrieux CK	Finaliste et 10 ^{ème} en individuel
-------	------------------------	--

Angèle Hug en coupe du monde

- 5^{ème} en juin à Prague (Rep Thèque)
- 13^{ème} en juin à Markkleeberg (Allemagne)
- 10^{ème} en septembre à La Seu (Espagne)
- 11^{ème} en septembre à Pau (France)
- 5^{ème} au classement général final 2021

Matthieu Hug, Responsable

COMMISSION DRAGON BOAT

[Dragon Boat Attitude - Dragon Ladies Léman, Pagaies Club Thonon - Drôles de Rames, Club d'Annecy, Club Kayak Canoë Annecy - Club Dragon Boat Divonne-les-Bains](#)

Pour bon nombre d'entre nous, la saison n'a pu débuter que tardivement, à la mi-année.

Il est vrai que pour tous les clubs, en raison des restrictions, les disciplines plus individuelles ont été privilégiées mais cela a aussi favorisé la découverte d'autres sections telles que le kayak (mer, rivière), la pirogue ou encore le kayak polo. Chacun a su s'adapter aux conditions, changer d'activités, s'orienter vers des sorties raquettes ou encore des séances de gymnastiques adaptées. Une vraie reprise a eu lieu à partir de juin lorsque nous avons été autorisés à pratiquer dehors en groupe.

Lueur positive et prometteuse pour les 2 clubs de Thonon et de Divonne-les-Bains, qui ont respectivement intégré 5 et 7 nouveaux membres en 2021.

Participations à des événements Dragon Boat

Août :

Comme chaque année, Dragon Boat Attitude a organisé l'évènement United Ladies du 5 au 8 août avec le soutien matériel du comité régional de canoë-kayak AURA. En tout 32 femmes, de 9 nationalités différentes, touchées par le cancer du sein ont descendu l'Allier puis la Loire en C9, un parcours de 150 km sur 4 jours. Une expérience collective où se sont mêlés, dépassement de soi, cohésion du groupe et immersion en pleine nature.

Cinq dragon ladies du club d'Annecy ont pu participer à ce raid sport santé qui fut encore une fois une réussite.

Septembre :

Ce mois est toujours rempli de nombreuses activités et cette année nous en avons bien profité

Participation des Dragon Ladies Léman à la Lyon Kayak

Magnifique weekend sur le lac du Bourget dans le cadre de la RhônOlac ... nous étions 2 dragons boats à participer, un DB pagaie santé et l'équipe de Divonne-les-Bains,



5 ans après, Natur'Ain Sport est revenu sur le sol de Divonne-les Bains, journée portes ouvertes pour faire découvrir tous les sports !

Les équipes de kayakiste et dragon boat étaient fidèles au rendez-vous ... plus de 235 personnes (enfants et adultes) sont venus pratiquer !!!!

A l'initiative d'Antoine Martin - Canoë Kayak de Lavalette (CDC CK 43), une animation dragon boat a été organisée le 12 septembre pour la toute 1ère fois sur le lac de Lavalette. Les 2 bateaux ont été sortis et la journée fut un franc succès ... Une autre animation est prévue au printemps 2022 !



Octobre :

Le 15ème festival dragon boat d'Annecy a pu être organisé en octobre 2021 et comme chaque année une très belle édition malgré cette période compliquée qui a rassemblé plus de 300 participants. Edition à laquelle les Dragon ladies Léman (Pagaie Club Thonon) ont pu participer ! Bravo Mesdames !

Dragon Boat Attitude a organisé un camp d'entraînement dans le Jura, il a réuni 40 participants de différents clubs français. 2 jours d'entraînement et de progression avec des séances de navigation filmées, des parcours training axés sur la cohésion et des surprises inattendues.

Formations des membres

4 membres du club de Divonne-les-Bains ont pu participer à la formation Pagaie Santé qui a eu lieu à Toul et en distanciel, formation délivrée avec beaucoup de professionnalisme et enrichissante par le mélange des clubs et pratiques. L'équipe est plus que motivée et prête pour accueillir une plus large population de futurs dragon-boateurs !

Ne manquez pas en 2022, de nombreux évènements et projets pour nos clubs :

- 22 janvier - Festival de Snow Dragon Boat au Grand-Bornand
- Printemps – Rencontres sur le Léman entre les équipes de Thonon et Divonne-les-Bains
- Mai – Vogalonga à Venise pour les Dragon Ladies Léman & Festival de dragon boat de Barcelone pour l'équipe de Divonne-les-Bains
- A partir de mai – participation aux championnats de France pour l'équipe de Divonne-les-Bains
- 4 au 7 août - United Ladies
- 1er et 2 octobre - Festival dragon boat d'Annecy



Dernière sortie de l'année, du 31 décembre 2021 avec l'équipe de Divonne-les-Bains sur les bords du Léman.

Belle année à tous sur l'eau !

Christelle Perron, Référente.

COMMISSION OCÉAN RACING

Comme l'année dernière, notre activité n'a pas été très riche. Entre confinement et annulation de la quasi-totalité des compétitions jusqu'en juillet, notre activité a connu une saison sans enjeux...

Pratiques Sportives 2021 AURA LENTI :

Le début de saison nous a permis de recenser les lieux de pratiques avec la mise en place de parcours défis au sein des clubs, permettant l'identification de parcours uniforme de 5, 10 et 15 kms. Ainsi sont mis en ligne ces parcours sur les lacs Lemans, de Paladru, des Eaux bleues, d'Aiguebelette, du Bourget, mais aussi sur le Rhône à Valence et au Pouzin et sur l'Ardèche à St Martin et à Vallon.



Stages mer et Formation :

Les clubs n'ont organisé aucun stage cette année... situation compliquée pour tous les regroupements. Seul un stage de formation Pagaies Couleur pirogue verte a eu lieu en mer à La-Seyne-sur-Mer fin Mai. Cette formation a permis la remise en route de la section Raid Athlétique de Valence et de re licencier 11 rameurs.



Participation aux compétitions :

Seulement 8 compétitions ont permis aux rameurs AURA de s'exprimer.

Seuls les SVVV, Le Pagaie Club Thonon, le CCKGA et le Raid Athlétique Valence ont participé aux OCR nationaux.

Aux C2F 2021 à Brest, 1 seul Club AURA a participé - le SVVV - avec à la clef un titre de Champion de France en V6 mixte.

La V6 homme 4^{ème} / Marie OC1 senior 4^{ème} / Oussey OC1senior 4^{ème} / Bruno OC1 vétéran 5^{ème} / Joël OC1 vétéran 6^{ème} / Éric OC1 vétéran 8^{ème} / Sébastien OC1 vétéran 9^{ème} / Pierre K1 senior 9^{ème}

Loire 725 km : participation de Lionel Mougin du CCKGA qui termine en 5 jours

Dordogne Intégrale : participation du Pagaie Club de Thonon avec Vincent Moulard en Va 'a, Vincent Wouter, Emma et Steph en SUP

Marathon de l'Ardèche : 2 pirogues V6 au départ, avec les hommes du SVVV qui terminent 2^{ème} et une équipe mixte du CCKGA qui se classe 5^{ème}.

Corsica Paddle Trophy : 3 rameurs du Pagaie Club de Thonon ont participé en OC1, MAULARD Vincent et TREGUIER Stephan et en SUP Emmanuelle



La pratique Handisport

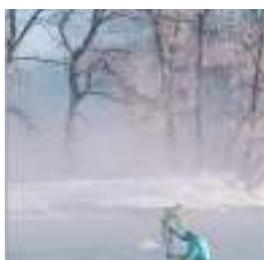
Développement et mise en place de 2 V2 accès sur la pratique Handi au CCKGA. Ces bateaux ont été testés lors d'un stage ParaCanoeë équipe de France en Mai. Elles ont permis la participation au Relais MAIF Sport planète avec Carole (Paralysée), Thiery (unijambiste) et Manu (malvoyant)

2021 : Peu de clubs actifs cette année en compétitions, avec les futurs championnats de France en Oct. 2022 à Marseille, le projet sera de motiver le maximum de clubs AURA pour la formation d'équipages et de relancer la pratique individuelle et la pratique féminine et handi.

2021 Le SUP entre dans la CNA OCR : Comme en pirogue, le SUP sport de pagaie se conjugue en Eaux Douce. Avec une grosse activité en AURA sur les lacs et rivières. Le SUP est présent sur l'ensemble de notre territoire en Loisir mais aussi en compétition avec notamment l'Alpine Lake Tour qui débute sur le lac d'Annecy en janvier avec plus de 1000 participants.

Focus : Emmanuelle Marcon - Pagaie Club de Thonon.

2021 pas moins de 9 courses dont 3 courses ultra longues distances : Le Marathon international des gorges de l'Ardèche 2^{ème}, la Dordogne intégrale avec le titre de Championne de France Ultra longue distance et la Tarn Water Race. La Corsica Paddle Trophy : C'est aussi un second titre de Championne de France de SUP en eaux intérieures à Vassivière.



Le SUP vecteur de féminisation des sports de Pagaies :

Le développement des pratiques SUP et yoga, aide à l'augmentation des licenciées féminines, qui, par la pratique d'une activité de loisirs, goûtent aux sports de pagaies et testent ainsi les autres embarcations.... C'est le cas de nombreux clubs CK Ardéchois qui ont investi dans ce matériel via l'aide du CD07.

Fred Lutz, Référent.

BILAN DU PÔLE ESPOIRS

Pour sa 2^e année de fonctionnement le pôle espoirs basé sur Oyonnax a encore épongé les restrictions dues au Covid. Si le nombre de courses effectuées est resté faible, le statut dérogatoire de la structure a permis des entraînements et stages réguliers.

Calendrier :

Un total de 147 jours de stage ou regroupement encadrés, dont 37 jours à Vaires-sur-Marne, 21 jours à Bourg-St-Maurice et 14 jours à Pau

Un programme différencié pour les juniors jouant les piges et pour les plus jeunes en formation de base

2 déplacements sur des courses ICF, à Ivrea en Avril et à Prague en Août

Résultats mitigés pour cette première année

Sélection en équipe de France : pas de ticket, mais une 4^{ème} place

Championnats de France : Ilona championne de France et Maël 4^e chez les U18, Yuha en finale K1 et C1 chez les U15

Montée N1 pour Maël et Ilona

Tous les autres athlètes sont en N2

La vie à Oyonnax :

Les entraînements : 3 à 5 séances de bateau par semaine dont au moins une à l'Île-de-la-Serre ou Yenne, salle de musculation, vestiaire et douches disponibles au lycée, ski de fond en hiver. Les entraînements se font sur 3 créneaux communs à tous ainsi qu'avec des groupes plus restreints sur des plages horaires libres de cours.

Soutien scolaire en fonction des besoins

Visite médicale sur place pour le SMR ; le médecin aiguillant éventuellement les athlètes vers des tests complémentaires. Kiné du sport à 3 minutes à pied du lycée.

Patrice Fischer, Professeur d'EPS référent

Alain Jourdan, Entraîneur

RAPPORT DES CONSEILLERS TECHNIQUES RÉGIONAUX

Une deuxième année atypique pour l'activité dans notre région, 2021 s'est déroulée en deux temps qui ont permis, malgré les conditions de maintenir une activité.

Actions sportives

La première partie de la saison ne nous a pas permis de conduire des actions régionales dans des formats traditionnels : stages non ouverts, listes restreintes des athlètes pouvant pratiquer.

En tenant compte des contraintes et réglementations, nous avons transformé les stages en regroupements durant le premier trimestre assurant la continuité des activités pour les jeunes athlètes. La limite parfois difficilement compréhensible par tous a été l'identification des jeunes sur les structures d'entraînement. Cette identification leur a ouvert la possibilité de participer à ces temps de regroupements. En revanche la participation aux actions a été très hétérogène en fonction des disciplines et des publics. Les chronos slalom PASS ont été très suivis, ainsi que le regroupement CEL U15 à St-Pierre-de-Bœuf. Le KAP fortement impacté par les restrictions sanitaires n'a pas pu bénéficier de ces temps de regroupement.

Pour cette saison l'accès au parcours de haut niveau s'est déroulé avec des conditions adaptées : la réalisation des tests en mars, et une validation du niveau de performance dans les disciplines respectives sur les échéances de référence ; open jeunes en CEL et championnats de France pour la descente et le slalom.

Les mises en liste de cette année sont fortement modifiées par rapport à la saison dernière, seul 11 athlètes sont retenus en espoir. La commission nationale a travaillé à un rééquilibrage des tranches d'âges, un accès rajeuni, ainsi qu'à un équilibre des effectifs filles et garçons. Le principe de validation sur une épreuve de référence est aussi une modification importante de l'évaluation du niveau en bateau, ne laissant que peu de possibilité de contre-performance.

La seconde partie de la saison s'est déroulée avec des supports d'animations sportives : TRAASS, CRJ et stage de détection minimales, ainsi que les sélections d'équipes minimales en vitesse et descente qui sont autant de supports permettant d'identifier les jeunes athlètes.

Animations sportives

2021 était envisagé comme le démarrage du CAURAJ, animation à destination des U14 ou débutants des écoles de pagaie. Le projet en soit est construit, il a été partagé et les épreuves proposées correspondaient aux attentes. Nous n'avons pas pu le mettre en œuvre à l'exception d'une épreuve de kayak polo en juin. Le démarrage effectif devrait donc être pour cette nouvelle saison.

Les courses régionales et nationales sont les plus impactées et la reprise effective en Juin n'a pas mobilisé autant que ce que nous pouvions avoir sur une saison normale. Les commissions ont maintenu des activités dans le respect des règles sanitaires, sous forme de regroupements où de partages d'activités.

Deux championnats de France se sont déroulés dans la région dans le contexte de la reprise en Juillet, avec une mobilisation du CR et des clubs supports. Ces événements, avec la N3 de Yenne nous ont permis de reprendre une activité sportive avec les jeunes athlètes de la région en coordonnant les actions des CD ou des clubs sur les événements.

Développement sur le territoire

Moins sollicités que l'année 2020 avec les difficultés de gestions et compréhension des textes réglementant la pratique, nos actions se sont plus concentrées sur des suivis d'activités en relation avec les CD et l'accompagnement de projets :

- soit d'aménagement : continuité de la navigation, présence sur les comités de pilotage ou réunions liées à la gestion des cours d'eau ;
- soit d'accompagnement à l'activité des clubs.

Formation

Nous avons été principalement mobilisés par la réforme du système Pagaie Couleur. A la fois par la mise en œuvre et la compréhension des nouvelles dispositions. Le nombre de passages de PC sur la saison reste encore peu élevé par rapport au potentiel de la région, mais le système est utilisé. Les actions d'accompagnement du projet Nirvelli devraient conforter à la fois le suivi des jeunes pratiquants et lancer les bases d'un parcours Pagaies Couleurs pour chaque pratiquant.

Les parcours de formation des cadres de l'aspirant moniteur au CQP sont assez stables. Avec une première partie en visio, le MFPC a réuni vingt-six stagiaires en formation initiale.

Pour les autres formations techniques, gestion de courses, officiels, nous avons pu trouver des temps et des moyens de réaliser, soit un accompagnement, soit des temps en visio.

Comme évoqué au début, 2021 est une saison de fonctionnement inhabituel. Nous avons pu maintenir un niveau d'activités en saisissant les opportunités qui se sont présentées. Ces actions ont pu être réalisées avec le support de l'ETR toujours mobilisée et s'adaptant rapidement aux différentes propositions. Ce fonctionnement n'est pas celui que nous souhaitons. Cependant les contributions des commissions et des clubs sont restées fortes dès que les possibilités de pratique ont été ouvertes. Ceci permet sur le plan de l'activité de limiter les effets négatifs de ces deux années.

L'enjeu majeur de 2022 sera de rendre opérationnels les projets concernant les jeunes pratiquants avec la mise en route du CAURAJ et avec le déploiement du livret de bord du jeune pratiquant, Nirvelli. Deux échéances nationales sont prévues sur lesquelles nous serons mobilisés avec le championnat de France Universitaires à St-Pierre-de-Bœuf du 14 au 18 mars et le championnats de France de vitesse et Para Canoë du 9 au 13 Juillet.

Laurent Brossat, CTR

Claire Landrin, CTR

RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES

Les questions suivantes ont été posées par écrit ou sur le tchat en cours de séance

Question du 3CK Cournon : Nous rencontrons des difficultés à saisir sur le compte asso la demande de financement pour les contrats professionnels ?

Réponse : Prendre contact avec le service des sports de la DSD de la DSD du département pour résoudre le problème du compte asso, en 2^{ème} solution prendre contact avec la DSD et en 3^{ème} reprendre contact avec le Comité régional. Une rediffusion des aides à l'emploi sera faite dans une prochaine Newsletter.

Question : À quelle date aura lieu la « faites du nautisme » ?

Réponse : La date n'est pas encore fixée. Le CROS informera le Comité de la date retenue et l'information sera diffusée via la newsletter.

Question CKHI : Dans l'application CanoëGo, pour la prise en ligne des licences une journée, il est demandé au club d'avoir un QR code intégrant les informations génériques de la structure de façon que les clients n'aient à saisir que leur nom prénom, date de naissance et lieu d'habitation.

Réponse : La demande sera remontée au siège

Question écrite du CKHI : Peut-on envisager une 2^{ème} session de formation des juges qui soit adaptée aux contraintes de saison hivernale ?

Réponse : Il est retenu la proposition d'organiser une formation sur le WE de la Leysse sous réserve de la disponibilité des cadres formateurs.

Question : Les structures commerciales sont-elles impliquées dans l'organisation des activités raft et de quelle manière ?

Réponse : la FFCK et ses organes déconcentrés sont régulièrement amenés à solliciter les structures commerciales locales des événements raft prévus. Les interventions sont en fonction des besoins de l'événement.